incommode. S'il survient des sueurs, elles tachent le linge en jaune. Toutes les sécrétions présentent la teinte ictérique. Ainsi l'urine, rendue presque toujours en moins grande quantité, est épaisse, jaune ou rougeâtre. Le lait, chez certaines nourrices, offre la couleur de la jaunisse; le pus a également été trouvé jaune par Chopart. Enfin, plusieurs malades voient tous les objets colorés en jaune, et ce phénomène, quand il existe, tient à l'imprégnation des humeurs de l'œil par les principes colorants de la bile. Les symptômes généraux manquent quelquefois, et quand il y en a, ils appartiennent le plus souvent à la maladie dont l'*ictère* est le symptôme.

L'*ictère* symptomatique peut durer des années entières, avec des alternatives d'augmentation et de diminution. L'*ictère* essentiel a une marche régulière, qui ne se prolonge pas au delà de huit ou dix jours. La teinte jaune diminue peu à peu et disparaît d'abord sur les parties du corps où elle s'est montrée en dernier lieu.

Les seuls caractères de l'urine suffiraient pour le distinguer des autres affections qui produisent également une coloration de la peau. Le pronostic de l'*ictère* simple ne présente aucune gravité. L'*ictère* essentiel guérit toujours; mais celui qui persiste longtemps, qui varie fréquemment de nuance, est d'un fâcheux augure, car il se rattache presque toujours à quelque altération organique. Toutes choses égales d'ailleurs, la maladie est d'autant plus grave que la coloration de la peau est plus intense et tire davantage sur le vert bronzé.

Le traitement de l'*ictère* symptomatique doit être dirigé surtout contre les causes qui le produisent. S'il y a des symptômes de congestion, de la douleur, de l'irritation du côté de l'hypocondre droit, on conseille une saignée générale ou une application de sangsues sur cette région ou à l'anus. Lorsque la langue sera couverte d'un enduit blanchâtre, qu'il y aura des nausées, de la constipation, on aura recours aux purgatifs ou aux émétocathartiques. L'*ictère* est-il simple, spasmodique, essentiel, il suffit le plus souvent, pour hâter la guérison, de faire observer aux malades le repos et la diète, de leur administrer des bains tièdes et des boissons délayantes.

On désigne, sous le nom d'*ictère* grave, une variété d'*ictère* généralement fébrile, accompagné de symptômes nerveux sérieux, le plus souvent aussi d'hémorragies diverses, et qui a présenté parfois comme unique lésion anatomique une destruction des cellules hépatiques. Cette maladie, connue depuis Morgagni, n'a fixé l'attention des médecins que depuis quelques années.

Les causes de l'*ictère* grave sont à peu près inconnues; on sait seulement qu'il est plus fréquent chez la femme que chez l'homme, surtout les femmes enceintes. Les émotions morales vives, les excès alcooliques, et peut-être aussi l'action de quelques miasmes, paraissent favoriser le développement de l'*ictère* grave. Il succède parfois à l'*ictère* simple. D'autres fois il est précédé de quelques vagues symptômes généraux, tels que lassitude, perte des forces, de l'appétit, embarras gastrique, nausées, vomissements bilieux, constipation, insomnie opiniâtre qui, d'après Graves, est un indice de l'imminence du danger.

Enfin, dans quelques cas, la maladie éclate tout d'un coup, accompagnée d'un cortége de symptômes terribles, tels que frissons, céphalalgie intense, accablement général, prostration des forces, douleurs musculaires, vomissements, diarrhée, accélération du pouls. Bientôt la teinte ictérique apparaît, et la maladie est constituée. La coloration jaune est ordinairement très-intense. A mesure que la teinte ictérique devient plus foncée, apparaissent des symptômes plus sérieux; la langue et les lèvres se dessèchent et se couvrent de fuliginosités; les vomissements se multiplient; il survient des hoquets et une douleur plus ou moins vive dans la région hépatique. Le sang et les divers liquides de l'économie sont imprégnés de la matière colorante de la bile. Bientôt apparaissent des hémorragies plus ou moins abondantes, comme épistaxis, stomatorrhagie, hématémèses, entérorrhagie, hématuries, hémoptysies, ecchymoses, purpura. En même temps se manifestent des accidents cérébraux, surtout du délire, calme d'abord, puis violent, furieux, alternant souvent avec de la somnolence et du coma. Les accidents cérébraux sont communs, dit Grisolle, mais ils peuvent manquer tout à fait. Il existe communément de la fièvre; mais presque jamais elle n'est proportionnée à la gravité de l'affection. Le foie, douloureux à la pression, conserve quelquefois son volume normal ou même augmente de dimension; mais le plus souvent il diminue et s'atrophie. La rate, au contraire, est presque toujours le siége d'un gonflement notable. La marche de cette maladie est continue et rapide; elle se termine ordinairement par la mort dans les huit premiers jours. Elle peut cependant se prolonger davantage et se terminer par la guérison; mais ce cas est rare.

La thérapeutique de cette affection est très-incertaine. Les émissions sanguines ont presque toujours été funestes et les purgatifs ne fournissent guère que de médiocres succès. Les hémorragies et la prostration des forces doivent être combattues par les moyens ordinaires; les accidents nerveux par l'opium ou le musc à haute dose. Monneret conseille l'action réglée de l'hydrothérapie.

— Art vétér. Le chien, le bœuf et le mouton sont particulièrement susceptibles de contracter la jaunisse. Le cheval, l'âne et le mulet y sont moins sujets, probablement parce qu'ils manquent de vésicule biliaire, et que, chez eux, l'appareil excréteur de la bile est plus simple; cependant on sait depuis longtemps que le cheval, notamment, n'est pas exempt de cette maladie.

Les causes présumées sont : 1° toutes les circonstances qui tendent à causer directement ou indirectement l'irritation de l'estomac et du foie, ou à troubler le cours naturel de la bile; les exercices violents, les chaleurs excessives, l'insolation répétée, les refroidissements, les fourrages malsains, etc. Lorsque l'*ictère* débute brusquement, il s'annonce par la tristesse, l'accablement, le dégoût, le battement des flancs, la fièvre, une soif intense. Bientôt la langue se couvre d'un enduit jaunâtre, la digestion se trouble, la nutrition languit, la respiration est courte et gênée, le ventre est tendu, plus rarement il y a diarrhée; lorsque celle-ci existe et persiste, elle conduit ordinairement les animaux à la mort.

L'*ictère* qui se développe lentement se manifeste par la faiblesse musculaire, la tristesse, l'anorexie, la coloration jaune des muqueuses apparentes et de la peau; l'enduit jaune, épais et tenace de la langue et des dents, la dyspnée, la tension de l'abdomen, le trouble de l'urine, la coloration des excréments en jaune foncé et terne, ressemblant à de l'argile mouillée; la répugnance pour la boisson, la petitesse et la fréquence du pouls. Le bœuf et surtout le mouton sont plus sujets à cette variété de jaunisse que le cheval, la chèvre et le porc.

Le traitement doit subir des modifications selon l'âge, la constitution, l'espèce de l'animal, les causes et la nature de la lésion. Il faut faire usage de breuvages au petit-lait, au mucilage de lin, de décoction d'orge nitrée; pour boisson on ne présente que de l'eau blanche nitrée, et pour aliments le son mouillé et un peu d'herbe fraîche. Les lavements émollients sont également utiles, ainsi que les purgatifs doux et les légers diurétiques. Lorsque la jaunisse suit une marche lente, les breuvages composés de décoction de racine de patience, de carotte, d'infusion de fleurs de sureau, des lavements de décoction de racine d'aunée sont conseillés comme avantageux. Les bains de vapeur, excepté chez le mouton, les breuvages d'eau minérale, chez le cheval particulièrement, l'usage du sel, un bon régime composé en quantité mesurée et médiocre d'aliments bien choisis, de facile digestion, l'exercice modéré, un léger travail, des logements salubres, sont les moyens dont il est permis d'attendre le plus de succès. Les purgatifs, les diurétiques peuvent aussi être employés, mais avec mesure.

ICTÉRIE s. f. (ik-té-rî — du gr. *ikteros*, jaunisse). Ornith. Genre de passereaux, dont l'unique espèce habite les Etats-Unis : *L'*ICTÉRIE *dumicole se nourrit d'insectes.* (Z. Gerbe.)

— **Encycl.** L'*ictérie dumicole*, appelée aussi *merle vert de la Caroline*, a été successivement rapportée aux genres gobe-mouches, merle et manakin, avant de devenir le type d'un genre spécial. Cet oiseau a le plumage d'un gris verdâtre en dessus, blanchâtre en dessous, sauf la poitrine et le devant du cou, qui sont d'un jaune orangé; un trait blanc, partant de la mandibule inférieure, s'étend sur les côtés du cou. Le bec est assez robuste, convexe en dessus, longuement conique, un peu arqué, pointu; les tarses sont nus et annelés. L'*ictérie* habite diverses provinces des Etats-Unis, notamment la Caroline, la Pensylvanie, etc. Elle y arrive au printemps, et s'occupe d'abord de chercher un endroit convenable pour sa propagation. Elle s'établit ordinairement dans les taillis épais, les buissons fourrés de noisetiers ou de vignes sauvages. Elle est très-défiante et très-irritable. « Si le mâle, dit Vieillot, aperçoit quelque objet qui lui porte ombrage, aussitôt il manifeste son inquiétude par des cris tellement bizarres qu'il est impossible de les décrire; mais ces cris, qu'on ne peut exprimer par le langage, sont cependant faciles à imiter, au point de tromper l'oiseau lui-même et de s'en faire suivre pendant un quart de mille. Lorsqu'on le force ainsi à vous accompagner, il répond à vos provocations par des criailleries continuelles. » Il commence par imiter avec sa voix le sifflement produit par les ailes d'un canard qui vole; ses cris, d'abord élevés et rapides, faiblissent et se ralentissent peu à peu et finissent par s'éteindre. Puis il imite jusqu'à un certain point les aboiements d'un petit chien; il émet ensuite des sons variés, sourds, gutturaux, qu'il répète huit à dix fois de suite et qui ressemblent plutôt à la voix d'un mammifère qu'à celle d'un oiseau; il finit par simuler le miaulement d'un chat un peu enroué. Tous ces sons, aussi intenses que variés, produisent comme des effets de ventriloquie. Il en résulte que l'oiseau semble être à la fois très-éloigné et très-rapproché de celui qui l'écoute, et qui est fort embarrassé pour savoir de quel côté vient la voix. Quand le temps est doux et serein, surtout quand il fait clair de lune, le mâle fait entendre cet étrange babil, presque sans interruption, durant toute la nuit. « Il est probable, dit M. Gerbe, que ces cris sont pour lui un moyen d'attirer ou de charmer sa femelle; car, lorsque l'époque des amours est avancée, on ne l'entend plus que très-rarement; aussi est-ce pendant les pontes et l'incubation qu'il crie plus fort et plus fréquemment que de coutume. A cette époque aussi, on le voit quelquefois s'élever dans les airs presque perpendiculairement, à la hauteur de 30 à 40 pieds, tenant ses jambes pendantes, montant par soubresauts, comme s'il était irrité, et descendant de même. » L'*ictérie dumicole* a un régime omnivore; elle se nourrit d'insectes et de baies; elle recherche surtout les fruits de la morelle de Caroline. Elle niche dans les buissons les plus fourrés, et sa ponte est de quatre à cinq œufs. Elle repart à l'automne.

V. de Bomare, en parlant de cet oiseau, qu'il appelle aussi *cul-blanc à poitrine jaune*, dit qu'il n'est pas plus gros qu'une alouette, qu'il est très-sauvage et fréquente le bord des grandes rivières, et que son chant est fort agréable.

ICTÉRIN, INE adj. (i-kté-rain, i-ne — du gr. *ikteros*, jaunisse). Hist. nat. Qui a une teinte jaune ou jaunâtre.

ICTÉRINÉ, ÉE adj. (i-kté-ri-né — rad. *ictère*). Ornith. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'ictère ou troupiale.

— s. f. pl. Tribu d'oiseaux, renfermant les genres ictère ou troupiale, cassique, cassicule, carouge et chrysome.

ICTÉRIQUE adj. (i-kté-ri-ke — rad. *ictère*). Pathol. Qui est atteint de l'ictère ou jaunisse : *Malade* ICTÉRIQUE. ‖ Qui a rapport à l'ictère : *Symptômes* ICTÉRIQUES.

— Substantiv. Personne atteinte d'ictère : *Un* ICTÉRIQUE *voit tout jaune.*

ICTÉROCÉPHALE adj. m. (i-kté-ro-sé-fa-le — du gr. *ikteros*, jaunisse; *kephalê*, tête). Zool. Dont la tête est de couleur jaune ou jaunâtre.

— s. m. Ornith. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des guêpiers, et dont l'espèce type habite la France.

ICTIDE s. m. (i-kti-de — du gr. *iktis*, marte; *idea*, forme). Mamm. Genre de carnassiers plantigrades, connu aussi sous le nom de *benturong*, et comprenant deux espèces, qui habitent l'Inde et la Malaisie : *Les* ICTIDES *se rapprochent assez des ratons par la forme de leurs doigts.* (E. Desmarest.)

— **Encycl.** Les *ictides* ou *benturongs* sont caractérisés par un corps trapu, une tête grosse, des yeux petits, des oreilles arrondies et velues, des pieds plantigrades, à talon gros, fort, court et arrondi, à cinq doigts armés d'ongles crochus, comprimés et assez forts, mais non rétractiles; une queue forte, prenante et entièrement velue. Ils se rapprochent beaucoup des ratons, des paradoxures et des civettes. Essentiellement nocturnes, ils ne dorment que pendant le jour. Leurs mœurs sont peu connues. L'*ictide benturong* a le pelage composé de longues soies noires et blanches; il se trouve dans l'Inde, à Sumatra, à Malacca, plus rarement à Java. On cite encore les *ictides noir* et *doré*.

ICTINE s. f. (i-kti-ne — du gr. *iktinos*, milan). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des troncatipennes, dont l'espèce type se trouve à Cayenne. ‖ Genre d'insectes névroptères, de la famille des libellules, comprenant un petit nombre d'espèces, toutes exotiques.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, dont l'espèce type croît au Cap de Bonne-Espérance.

ICTINIE s. f. (i-kti-nî — du gr. *iktinos*, milan). Ornith. Genre d'oiseaux de proie, intermédiaire entre les buses et les milans.

— **Encycl.** Ce genre de rapaces a été établi par Vieillot, aux dépens du genre *buteo*, pour des espèces qui, par leurs caractères, participent des buses et des milans, et paraissent établir le passage des uns aux autres. Ce genre est caractérisé par un bec court, droit, étroit en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure à bords dilatés en forme de dents, crochue à la pointe, l'inférieure plus courbe, obtuse, échancrée vers le bout; des narines lunulées, obliques; des tarses courts, grêles, nus et réticulés, et des ongles courts et peu aigus.

Deux espèces seulement composent cette division; toutes les deux se trouvent dans l'Amérique. Elles se tiennent le plus souvent dans les bois sur les arbres élevés, volent à une très-grande hauteur, se jouent fréquemment dans les airs, où elles décrivent des cercles à la manière de tous les oiseaux de proie, et font une chasse continuelle aux gros insectes, aux lézards et aux serpents.

L'espèce qui a servi de type à ce genre est l'ictinie ophiophage à manteau brunâtre, à dos, à ventre, flancs et couverture des ailes d'un gris bleuâtre; à cercle oculaire, rémiges et rectrices noirs. Il habite l'Amérique septentrionale.

La seconde espèce est l'*ictinie* bleuâtre, dont G. Cuvier a fait une buse sous le nom de *buteo plumbeus*. Celle-ci a la tête, le manteau, les ailes d'un bleu ardoisé cerclé de brun, et tout le dessous du corps de même couleur, sans lunules brunes. Elle habite le Brésil, la Guyane, le Mexique et les Etats-Unis.

ICTINUS, le plus grand architecte du siècle de Périclès. Il florissait dans le ve siècle avant notre ère. Il construisit le Parthénon (444-439) et le temple destiné aux initiés d'Eleusis. Ami de Phidias, il l'accompagna sans doute dans son exil, puisqu'on le retrouve à cette époque en Arcadie, construisant le temple d'Apollon Epicourios à Phigalie, dont on admire encore les ruines imposantes, et que M. Lebouteux, architecte français, a dessiné.

ICTIS s. m. (i-ktiss — du gr. *iktis*, marte). Mamm. Variété de belette, qui habite la Sardaigne. ‖ Nom donné par les anciens à la fouine et au putois.

ICTODE s. m. (ik-to-de). Bot. Syn. de SYMPLOCARPE.

ICTONYX s. m. (i-kto-niks — du gr. *iktis*, marte; *onux*, ongle). Mamm. Genre de mammifères carnassiers, voisin des martes.

ID, abréviation du mot IDEM.

IDA, nom de deux monts célèbres dans la géographie ancienne, et situés l'un en Phrygie, l'autre dans l'île de Crète, aujourd'hui Candie.

Le plus célèbre était le mont Ida de l'île de Crète, appelé maintenant le Psiloriti, et qui a plus de 2,300 mètres d'altitude. Les vieilles traditions mythologiques y plaçaient la naissance de Jupiter, qui y fut nourri et élevé par les Corybantes crétois. Strabon lui assignait 60 stades de tour, environ 80 kilom.

Le mont Ida phrygien, situé dans l'ancienne Troade, est moins une montagne qu'une chaîne dont le centre est à l'orient de la place où fut Troie. De ce centre se détachent quatre branches qui se terminent en autant de promontoires, dont l'un est vers Cyzique, les deux autres vers Antandros et Adramytte, et le quatrième au nord de Lesbos. C'est derrière ces promontoires de l'Ida que Virgile fait abriter la flotte d'Enée :

. . . . Classemque sub ipsa
Antandro et Phrygiæ molimur montibus Idæ.

De l'Ida sortent le Granique, le Simoïs et le Scamandre, trois fleuves que l'histoire et la poésie ont rendus immortels. Enfin les poëtes y ont placé la grotte où Pâris jugea le différend des trois déesses et donna le prix de la beauté à Vénus, l'enlèvement de Ganymède par l'aigle de Jupiter, etc.

IDA (Ida FERRIER, dame Alexandre DUMAS, dite Mlle), actrice française, morte à Gênes le 11 mars 1859. Elle avait débuté avec éclat au théâtre de la Renaissance. Après de brillants succès dans *Marie Tudor*, *Angèle*, *Don Juan de Maraña* et *Caligula*, elle s'était retirée du théâtre et était allée vivre en Italie. Mlle Ida avait épousé Alexandre Dumas, dont elle s'était séparée. On lui reconnaissait plus de beauté que de talent. Son mariage avec le célèbre romancier fit grand bruit en son temps.

IDACE, chroniqueur espagnol, évêque de Chiaves (Portugal), né à Lamego, en Galice, mort après 468. Il fut chargé par le pape saint Léon de s'opposer à la propagation de l'hérésie priscillianiste, et fut pendant quelque temps prisonnier des Suèves. Sa *Chronique* s'étend de l'an 379 à 468. Depuis 427, elle est une des sources importantes pour l'histoire des invasions suéviques et gothiques. Le style a toute la barbarie de l'époque. Le père Sirmond l'a éditée à Paris (1619).

IDÆUS, fils de Dardanus. Il suivit son père dans sa fuite, et donna son nom au mont Ida, en Phrygie, où il éleva un temple à la mère des dieux.

IDAHO, territoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, organisé le 3 mars 1863. Il comprenait primitivement tout le territoire qui s'étend entre le 41e et le 49e parallèle de latitude N., et qui est borné à l'E. par le Dacotah, à l'O. par le territoire de Washington et l'Etat de l'Orégon. Les décisions du congrès en 1864 et 1865 ont considérablement modifié cette étendue. Aujourd'hui l'Idaho ne se compose plus que de la partie occidentale de son ancien territoire. Il a la forme d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse, du N.-E. au S.-O., est parallèle à la chaîne de montagnes qui le traversait originairement par son milieu, et a pour bornes le Montana et le Wyoming, tandis que les côtés de l'angle droit, formés par ses frontières occidentale et méridionale, ont pour bornes : à l'O. les territoires de Washington et de l'Orégon, et au S., ceux de Nevada et d'Utah. C'est une région très-riche en or et en argent. Sa population est encore peu considérable.

IDALIE s. f. (i-da-lî — nom mythol.). Moll. Genre de mollusques nus, qui paraît devoir être réuni aux doris.

IDALIE, en latin *Idalium* et *Idalia*, ville antique et célèbre de l'île de Chypre, située dans l'intérieur des terres et entourée de riants jardins et de bois sacrés. Idalie était, avec Amathonte et Paphos, l'une des trois villes de Chypre consacrées à Vénus. L'étymologie du nom de cette ville serait *Idalah*, mot phénicien, qui signifie *lieu de la déesse*, ou bien encore le mot grec *idalimos* (*humide*), à cause des nombreuses sources de ses bois.

C'est dans les bois idaliens qu'Adonis fut tué par un sanglier.

La belle Idalie, détruite par d'anciens tremblements de terre volcaniques, n'existait déjà plus du temps de Pline. On trouve sur l'emplacement qu'elle occupait jadis un petit village appelé en langue franque Dalin, et Idalion par les gens du pays. En 1868, on a retrouvé le cimetière de l'antique cité, et ramené au jour, en fouillant les tombeaux, une grande quantité de pierreries, de bijoux, de monnaies et d'ustensiles en or et en argent. A une plus grande profondeur, on a découvert des tombeaux remontant à une grande antiquité et portant des inscriptions phéniciennes. Des statuettes, des bas-reliefs, des vases en verre et en terre cuite, des fragments de marbre sculptés ont été le résultat de fouilles intelligentes, dont la continuation promet encore d'être fructueuse.

IDALIEN, IENNE s. et adj. (i-da-liain, iè-ne). Géogr. anc. Habitant du mont Ida, dans la Troade; qui appartient à cette contrée ou à ses habitants : *Les* IDALIENS. *Les monts* IDALIENS.

Aux monts *idaliens* un bois délicieux
De ses arbres chenus semble toucher les cieux.
LA FONTAINE.

— Mythol. gr. Surnom de Vénus, qui obtint sur le mont Ida la pomme d'or, prix de la beauté.

IDANHA-NOVA, ville du Portugal, province de Haut Beira, à 33 kilom. E. de Castello-Branco; 2,200 hab.

IDANHA-VELHA, en latin *Igædita*, *Egiditania*, ville de Portugal, prov. du Haut Beira, à 35 kilom. E. de Castello-Branco, sur le Ponsul. Elle était autrefois très-importante; on y remarque encore l'église paroissiale, construite par les Goths. En 1704, elle fut prise par le roi d'Anjou, après une vigoureuse résistance. Patrie du roi Wamba.

IDANTHYRSE, roi des Scythes au VIe siècle av. notre ère. Il était neveu d'Anacharsis. Lorsque, vers 508, Darius envahit la Scythie, Idanthyrse se retira devant lui, et, comme le roi des Perses le sommait de combattre ou de se soumettre, il se borna à lui envoyer un rat, une grenouille, un oiseau et cinq flèches. Cet étrange présent signifiait que si les Perses ne s'envolaient pas dans l'air comme des oiseaux, s'ils ne se cachaient pas sous terre comme des rats ou dans l'eau comme des grenouilles, ils n'échapperaient pas aux flèches des Scythes. Ce fut, en effet, ce que ne tarda pas à comprendre Darius, lorsque la Scythie fut devenue le tombeau de sa formidable armée.

IDANUS, nom ancien de l'AIN.

IDAS, fils de Neptune et d'Aréné, frère de Lyncée. Il s'éprit de Marpesse, fille d'Evenus, que lui disputa Apollon. Il enleva la jeune fille au moyen d'un char ailé, que lui avait donné son père, rencontra à Messène Apollon, qui entra en lutte avec lui; mais Jupiter intervint, laissa Marpesse libre de choisir entre les deux prétendants, et celle-ci se prononça en faveur d'Idas, qui la rendit mère de Cléopâtre et d'Alcyone. Idas prit part, ainsi que son frère, à l'expédition des Argonautes. Ayant fait, avec Castor et Pollux, une expédition en Arcadie, ceux-ci refusèrent de donner aux deux frères leur part dans le butin; il s'engagea alors entre eux un violent combat, où Lyncée trouva la mort et à la suite duquel Idas fut foudroyé.

IDE s. m. (i-de). Jeux. Au piquet à écrire, Chacun des deux coups que l'on joue pour la décision d'un pari.

— Ichthyol. Poisson voisin des cyprins, qui habite les eaux douces du nord de l'Europe, et dont la chair est estimée : *Le dos et la tête de l'*IDE *sont d'un blanc noirâtre en dessus.* (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Les *ides* sont des poissons très-voisins des chevaines par leurs caractères, mais dont la forme générale rappelle plutôt celle des gardons et des rotengles. L'*ide* mélanote, appelé aussi cyprin jésès, nerfling, etc., ressemble beaucoup à la rotengle; mais il a le corps plus oblong, la courbe du dos régulière et peu élevée, la tête courte et inclinée d'arrière en avant, la bouche petite, les mâchoires égales, l'inférieure un peu ascendante, l'œil petit, l'opercule large; ses écailles, plus larges que longues, ont leur bord très-légèrement festonné; la nageoire dorsale s'élève presque au-dessus des ventrales. L'*ide* mélanote atteint une longueur de $0^{m},30$ à $0^{m},40$. Sa coloration varie beaucoup avec l'âge, au point qu'on a pris souvent les jeunes et les vieux individus pour deux espèces distinctes. Chez les premiers, tout le dos est d'un beau rouge doré, qui s'étend sur les côtés jusqu'au-dessous de la ligne latérale, en s'affaiblissant pour se fondre avec le blanc argentin des régions inférieures. Les adultes ont tout le dessus du corps d'un noir bleuâtre, les côtés et le dessous d'un blanc argentin à reflets bleuâtres. Ce poisson est assez répandu dans les eaux douces de presque toute l'Europe; mais il est assez rare en France. Il fraye en avril et mai. Sa chair est estimée comme aliment.

IDE (sainte), comtesse DE BOULOGNE, née en Picardie en 1040, morte en 1113. Fille de Béatrix d'Este et de Godefroy le Barbu ou le Hardi, duc de Lothier et de Brabant, elle épousa Eustache II, comte de Boulogne, et devint mère de trois fils, le célèbre Godefroy de Bouillon, qui devint roi de Jérusalem (1099), Eustache III, qui fut comte de Boulogne, et Beaudoin, qui succéda sur le trône de Jérusalem à son frère aîné, et d'une fille dont l'empereur Henri IV devait faire sa femme. Ide se signala par sa piété, par sa charité, et elle fonda plusieurs monastères. Bien qu'elle n'ait été que béatifiée, on célèbre sa fête le 13 avril.

IDÉABLE adj. (i-dé-a-ble — rad. *idéer*). Néol. Qui peut être compris, qui est intelligible, qui peut être le sujet d'une idée : *On peut donc conclure que l'erreur est imaginable, mais qu'elle n'est pas* IDÉABLE *ou compréhensible.* (De Bonald.)

IDÉAL, ALE adj. (i-dé-al, a-le — rad. *idée*). Qui n'existe que dans l'idée, dans l'imagination, dans l'entendement, qui est conçu sans être réel : *Un être* IDÉAL. *Des êtres* IDÉAUX. *Il n'y a que deux maux bien réels dans le monde : le remords et la maladie, le reste est* IDÉAL. (J. de Maistre.) *L'homme de lettres élève autour de lui un monde* IDÉAL *auquel il donne la réalité et la vie.* (Berryer.) ‖ Qui possède la suprême perfection, ou une beauté supérieure à celle des objets réels : *Une perfection* IDÉALE. *Une beauté* IDÉALE. *Il y a deux sortes de beau* IDÉAL : *le beau* IDÉAL *moral et le beau* IDÉAL *physique; l'un et l'autre sont nés de la société.* (Chateaub.)

Le père ouvre la porte au matériel époux,
Mais toujours l'*idéal* entre par la fenêtre.
A. DE MUSSET.

— s. m. Ce qui n'existe que dans l'imagination; perfection suprême ou typique : *L'art est la représentation de l'*IDÉAL *éternel et immuable.* (Mesnard.) *L'*IDÉAL *est l'essence de la poésie.* (Guizot.) *La démocratie est l'*IDÉAL *du gouvernement libre.* (Vacherot.)

— **Encycl.** B.-arts. L'*idéal* est le modèle intérieur que le peintre ou le statuaire se fait d'un objet réel et d'après lequel il dessine ou sculpte, suivant ses forces, la représentation de cet objet. De même, le poëte se créera un semblable modèle intérieur des personnages qu'il veut animer, des paysages qu'il veut rendre, des caractères qu'il veut tracer; ce sera l'*idéal* qu'il essayera de transporter dans ses vers.

Les anciens professaient sur l'*idéal* deux doctrines opposées, également abandonnées de nos jours. D'après Platon, *idéal* et beauté parfaite étaient deux mots synonymes; l'idée que ces mots représentent était innée dans l'homme, et avait sa source dans Dieu même; l'artiste s'élevait par la seule force de la pensée à cette conception du beau absolu et s'efforçait d'en rendre l'image. D'après l'autre théorie, plus matérialiste, l'artiste, comparant entre eux les plus beaux types humains et leur empruntant leurs parties les plus irréprochables, en composait son *idéal*.

D'après H. Taine, la définition de l'*idéal* résulte de celle même de l'œuvre d'art et du but de cette œuvre. Le but de l'art est de manifester un caractère saillant et essentiel plus complétement que ne le font les objets réels. L'artiste se formera donc l'idée de ce caractère et, d'après cette idée, il transformera l'objet réel. Cet objet ainsi transformé se trouve conforme, non à la réalité, mais à l'idée, et par conséquent *idéal*. La perfection n'est donc pas de l'essence même de l'*idéal* ainsi compris. Pourquoi, parmi les idées que l'artiste invoque pour imaginer son œuvre, y en aurait-il de supérieures? Si l'objet devient *idéal* par cela seul qu'il est conforme à une idée, peu importe l'idée. L'*idéal* est essentiellement individuel, et le même type représenté par vingt artistes sera traité de vingt manières différentes : Plaute, Molière et Balzac incarnant l'avarice dans Euclion, dans Harpagon et dans le père Goriot; Léonard de Vinci, Michel-Ange et le Corrége faisant du type de Léda trois chefs-d'œuvre absolument dissemblables d'intention et d'exécution, en sont la preuve évidente. Bien plus, la manière de chaque artiste célèbre, c'est-à-dire son *idéal* individuel et la façon dont il le rend, est chose si connue que l'on peut imaginer, *a priori*, comment tel peintre rendra tel sujet. Si le mot *idéal* évoque l'idée de perfection, c'est que la beauté entendue d'une certaine façon est l'*idéal* du plus grand nombre; mais en lui-même il n'a rien d'absolu.

Idéal dans l'art (DE L'), par H. Taine (1867, in-18). Ce livre nous donne de l'idéalisation une théorie originale comme tout ce qui sort de la plume de l'auteur. Cette théorie est fondée sur le principe de la subordination des caractères. La science nous montre les caractères dans leur hiérarchie réelle. L'art idéalise un objet en dégageant quelqu'un de ses caractères essentiels et en transformant cet objet par l'altération systématique des rapports de ses parties, de manière à rendre le caractère dégagé plus visible et plus dominateur.

Le but de l'art étant de rendre dominateur un caractère essentiel, plus une œuvre se rapprochera de ce but, plus elle sera parfaite. Qu'est-ce donc qu'un caractère essentiel, et comment savoir si, dans les caractères fondamentaux et constitutifs de l'être, il y en a de plus importants que les autres? L'histoire naturelle va nous répondre et nous fournir un principe d'évaluation. Il y a cent ans environ, on a trouvé le principe de subordination des caractères; toutes les classifications de la botanique et de la zoologie ont été construites d'après lui. Dans une plante et dans un animal, certains caractères ont été reconnus comme plus importants que les autres : ce sont les moins variables; à ce titre, ils possèdent une force plus grande que celle des autres, car ils résistent mieux à l'attaque de toutes les circonstances intérieures ou extérieures qui peuvent les défaire ou les altérer.

On peut appliquer ce principe de la subordination des caractères à l'homme, d'abord à l'homme moral et à la littérature qui le prend pour objet. Il existe une sorte de géologie morale; comme la terre nous avons, nous aussi, nos terrains superposés qui s'en vont tour à tour, les uns plus vite, les autres plus lentement. A la surface sont des mœurs, des idées, un genre d'esprit, qui durent au plus trois ou quatre ans : ce sont ceux de la mode et du moment. Au-dessous s'étend une couche de caractères un peu plus solides; elle dure vingt, trente ou quarante ans, une demi-période historique. Nous venons d'en voir finir une, celle qui eut son centre aux environs de 1830. La troisième couche est plus vaste et plus épaisse; les caractères qui la composent durent pendant toute une période historique, comme le moyen âge, la Renaissance ou l'époque classique. Une même forme d'esprit règne alors et résiste longtemps à la sape et à la mine. Au-dessous s'étend une dernière couche, plus solide encore, et qui est comme le granit de la vie. Elle se compose d'instincts et d'aptitudes qui sont le fond même d'une race, et sur lesquels les révolutions, les décadences, la civilisation ont passé sans avoir prise. Ces aptitudes et ces instincts sont dans le sang, et se transmettent avec lui; il faut, pour les altérer, une altération du sang, c'est-à-dire une invasion, une conquête à demeure, des croisements de races ou tout au moins un changement de milieu physique. Tel est l'ordre dans lequel se superposent les couches de sentiments, d'idées, d'aptitudes et d'instincts qui composent l'âme humaine. Les plus profondes sont les plus stables et aussi les plus élémentaires.

A cette échelle des valeurs morales correspond, échelon par échelon, l'échelle des valeurs littéraires. Plus le caractère mis en relief par un livre sera stable et important, plus le livre aura de valeur, plus il aura chance de durer. Il en est de même des valeurs plastiques en peinture et en sculpture; que le caractère mis en lumière par un tableau ou par une statue soit plus ou moins important, toutes choses égales d'ailleurs, ce tableau ou cette statue seront plus ou moins beaux. Voilà pourquoi l'on met au dernier rang des œuvres d'art ces dessins, ces pastels qui peignent le vêtement, et surtout le vêtement du jour. Dans les grandes époques de la peinture, en Italie, par exemple, au temps de Michel-Ange et du Titien, l'animal humain, la charpente osseuse revêtue de muscles, la chair et la peau colorées et sensibles ont été comprises et aimées pour elles-mêmes, et placées au-dessus du reste. Le corps nu, voilà le véritable objet du grand art, et le génie des maîtres consiste précisément à faire une race de corps; ils sont physiologistes comme les grands écrivains sont psychologues. « La concordance est donc complète, et les caractères apportent avec eux dans l'œuvre d'art la valeur qu'ils ont déjà dans la nature. Selon qu'ils possèdent par eux-mêmes une valeur plus ou moins grande, ils communiquent à l'œuvre une valeur plus ou moins grande. Quand ils traversent l'intelligence de l'écrivain ou de l'artiste pour passer du monde réel dans le monde idéal, ils ne perdent rien de ce qu'ils sont; ils se retrouvent après le voyage les mêmes qu'avant le voyage; ils sont comme auparavant des forces plus ou moins grandes, plus ou moins résistantes à l'attaque et durables, capables d'effets plus ou moins vastes et profonds. On comprend maintenant pourquoi la hiérarchie des œuvres d'art répète leur hiérarchie. Au sommet de la nature sont des puissances souveraines qui maintiennent les autres; au sommet de l'art sont des chefs-d'œuvre qui dépassent les autres : les deux cimes sont de niveau. »

IDÉALEMENT adv. (i-dé-a-le-man — rad. *idéal*). D'une manière idéale, supérieure à toutes les réalités : *Une femme* IDÉALEMENT *belle.*

IDÉALISATEUR, TRICE s. (i-dé-a-li-za-teur, tri-se — rad. *idéaliser*). Celui, celle qui idéalise : *Un puissant* IDÉALISATEUR. *L'artiste n'est qu'un* IDÉALISATEUR.

IDÉALISATION s. f. (i-dé-a-li-za-si-on — rad. *idéaliser*). Action ou pouvoir d'idéaliser; résultat de cette action : *L'*IDÉALISATION *est la qualité la plus merveilleuse de l'artiste. On se figure difficilement des personnages modernes voltigeant dans l'azur, à moins qu'ils ne soient dépouillés, par l'apothéose ou l'*IDÉALISATION, *de ce qu'ils auraient de trop actuel, de trop positivement vrai.* (Th. Gaut.)

IDÉALISÉ, ÉE (i-dé-a-li-zé) part. passé du v. Idéaliser : *Le travail constant est la loi de l'art comme celle de la vie; car l'art, c'est la création* IDÉALISÉE. (Balz.)

IDÉALISER v. a. ou tr. (i-dé-a-li-zé — rad. *idéal*). Littér. et B.-arts. Rendre idéal, donner une perfection idéale à : *Un des plus nobles attributs de l'intelligence humaine, c'est la puissance qu'elle a d'*IDÉALISER. (E. Littré.) *La philosophie spiritualise la matière ou matérialise la pensée,* IDÉALISE *l'être ou réalise l'idée.* (Proudh.)

IDÉALISME s. m. (i-dé-a-li-sme — rad. *idéal*). Philos. Nom donné à divers systèmes de philosophie qui nient la réalité individuelle des choses distinctes du moi, selon les uns, de Dieu, suivant les autres, et n'en admettent que l'idée : *Le spiritualisme conduit à l'*IDÉALISME. (Géruzez.)

— **Encycl.** On comprend sous le nom d'*idéalisme* tous les systèmes de philosophie qui attachent plus d'importance aux idées que nous avons des choses qu'aux choses elles-mêmes, et dont quelques-uns vont jusqu'à refuser toute réalité aux choses extérieures, ne reconnaissant comme certain que ce qui est perçu directement par la conscience, ou plutôt ce qui fait partie de la conscience même.

L'*idéalisme* est le fond de la plupart des systèmes orientaux, car, en Orient, l'homme, de temps immémorial, vit peu en dehors et se concentre en lui-même. En Occident, les premières traces qu'on en trouve sont dans les doctrines de l'école d'Elée. Du reste, dans cette école, l'*idéalisme* se réduit à séparer l'intelligence des faits produits par les sens, et ce n'est guère encore que le spiritualisme. Parménide, qui vint plus tard, ajouta quelque chose à cette donnée. Suivant lui, les sens, comme l'intelligence, peuvent nous fournir des connaissances, mais ces connaissances sont distinctes des connaissances rationnelles et sont d'une nature inférieure. Zénon est, à proprement parler, le premier idéaliste de la période classique. Il nie catégoriquement l'existence du monde physique : « On ne saurait, dit-il, admettre la réalité extérieure sans admettre dans les choses réelles des qualités qui s'excluent. » Il cite la ressemblance et la dissemblance, l'unité et la pluralité, le repos et le mouvement. La divisibilité d'un objet est contradictoire. En effet, les corps sont simples ou composés. S'ils sont simples, ils n'ont pas de grandeur, c'est-à-dire d'étendue, et par conséquent ne sont pas des corps; s'ils sont composés, ils n'ont pas d'unité. Or, il prétend qu'un objet sans unité est inconcevable. Bref, il jugeait absurde la croyance à la réalité extérieure. Héraclite défend l'*idéalisme* par d'autres arguments : « Les objets extérieurs, dit-il, ne sont pas éternels, car ils commencent et finissent; tout dans la nature est dans un flux et dans un reflux perpétuel; en un mot, le mouvement est l'essence même de la vie dans les corps. Les sens constatent l'état actuel d'un corps; mais, comme cet état change nécessairement, les données des sens ne sont exactes qu'au moment où ils les donnent, et on ne peut pas conclure de ces données à une vérité permanente. » On voit que ce système est la négation absolue des lois naturelles, et, par suite, des sciences physiques fondées sur l'existence supposée de lois naturelles permanentes et universelles.

L'école atomistique, issue de Démocrite, enseigne, d'une part, que les atomes n'ont point de qualités sensibles, et que, par conséquent, les sens ne représentent pas les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes. Ces qualités n'existent que dans la sensibilité; ce qui le démontre, c'est que la sensibilité n'est pas la même chez tous les individus. La vérité est donc une chose essentiellement subjective.

Anaxagore est un idéaliste de la famille de Hegel, qui a peut-être puisé chez lui une partie de ses principes. A son dire, c'est l'entendement qui est la cause formatrice de l'univers. Tous les phénomènes extérieurs sont simplement des modes de l'entendement. L'ordre et l'harmonie qui règnent autour de nous sont également le résultat des facultés de l'entendement. Il n'est pas loin d'avoir l'idée du panthéisme, mais d'un panthéisme abstrait, au sein duquel la raison est une souveraine absolue.

Platon est le plus grand philosophe idéaliste de l'antiquité. Il ne considère que l'âme dans l'être humain; le reste n'est rien. Il n'étudie donc que la connaissance. Les sens ne la donnent point; ils n'aperçoivent que le variable; mais la raison voit la vérité éternelle. Nos idées sont innées; elles sont le fondement de nos pensées et s'imposent à la volonté, qui n'en est que l'instrument. Les idées sont, par suite, antérieures aux objets dont elles sont les types. On reproche à Platon, d'une part, d'avoir négligé l'expérience, et, de l'autre, de n'avoir pas su distinguer des idées proprement dites les sentiments, c'est-à-dire les facultés affectives de l'entendement. Qu'il s'agisse, du reste, du sentiment ou de la raison, il envisage les deux choses par le côté purement idéal.

L'*idéalisme* ne survécut point à la civilisation classique. Il renaquit en France au XVIIe siècle avec la philosophie cartésienne. Descartes est le Platon des temps modernes, à cette différence près que Platon néglige systématiquement le côté matériel de l'être et que Descartes, tout en faisant résider l'essence de l'être dans la substance spirituelle, admet l'existence simultanée et contiguë de deux mondes : le monde idéal ou spirituel et le monde physique. « J'ai, dit-il, l'idée de mon esprit, abstraction faite de mon corps. Or, toutes les choses que je conçois comme complètes en elles-mêmes et comme distinctes les

unes des autres sont réellement complètes et distinctes, car elles ne peuvent venir que de la réalité connue. L'idée d'une substance pensante est distincte dans mon esprit de celle de la substance étendue ; en outre, elle est complète en elle-même, car elle n'est point abstraite d'autres réalités plus complètes ; donc elle correspond à une réalité véritable. »

L'*idéalisme* de Descartes est, en résumé, un *idéalisme* tempéré. S'il a un goût particulier pour l'étude de l'homme intérieur, il ne nie pas l'existence des objets extérieurs à notre esprit. Son disciple le plus éminent, Malebranche, ne sut point garder autant de mesure et se laissa glisser vers un *idéalisme* à peu près exclusif. Il admet dans l'homme trois moyens d'arriver à la connaissance : l'entendement, l'imagination et les sens. L'entendement nous procure les idées rationnelles ; l'imagination, les idées matérielles ; les sens ne sont qu'intermédiaires entre l'âme spirituelle et le monde matériel. Du reste, Malebranche a le plus souverain mépris pour les sciences naturelles, et il s'en explique sans ambages : « Les hommes, dit-il (*Recherche de la vérité*, préface), ne sont point nés pour devenir astronomes ou chimistes, pour passer toute leur vie pendus à une lunette ou attachés à un fourneau, et pour tirer ensuite des conséquences assez inutiles de leurs observations laborieuses. Je veux qu'un astronome ait découvert le premier des termes, des mers et des montagnes dans la lune ; qu'il se soit aperçu le premier des taches qui tournent sur le soleil et qu'il en ait exactement calculé les mouvements. Je veux qu'un chimiste ait enfin trouvé le secret de fixer le mercure ou de faire de cet alkahest, par lequel Van Helmont se vantait de dissoudre tous les corps : en sont-ils pour cela devenus plus sages et plus heureux ? Ils se sont peut-être fait quelque réputation dans le monde ; mais, s'ils y ont pris garde, cette réputation n'a fait qu'étendre leur servitude. »

L'*idéalisme* de Leibnitz ne diffère pas sensiblement de celui de Descartes, bien qu'en théorie il aille beaucoup plus loin, car ses *monades* ne sont point de la matière, mais une force qui résume la substance, la vraie nature de laquelle participe l'esprit comme le corps.

L'*idéalisme* se montre chez Berkeley sous un aspect qu'il n'avait pas encore eu. Après avoir séparé l'âme du corps, il arrive, de déduction en déduction, à nier absolument l'existence de la matière et des objets extérieurs. La matière n'est qu'une sensation tout à fait subjective ; quoique nous y en ayons conscience, Dieu est la cause directe de nos connaissances. Le grand argument de Berkeley contre l'existence des objets extérieurs, « c'est que l'homme ne peut pas sortir de lui-même. » Il a conscience des objets qui sont en lui. Pour qu'il eût conscience des objets places hors de lui, il faudrait qu'ils fût identique avec ces objets. Berkeley fut peut-être le meilleur dialecticien qu'on eût encore vu. On n'est pas de son avis, mais il est bien difficile de le réfuter. La théorie de Berkeley contre l'existence des êtres extérieurs a pourtant été, de la part de Kant, l'objet d'un argument qui n'est pas sans valeur. « J'ai, dit Kant, la conscience de mon existence dans le temps. Mais tout ce qui est déterminé dans le temps doit supposer nécessairement des changements, autrement le temps lui-même ne pourrait pas être perçu. Ces changements supposent un principe qui n'est plus changeant, mais qui est durable. Or, ce principe ne saurait être en moi, car je n'aurais alors pas la conscience de ce principe durable, et non celle des changements dans le temps ; par conséquent, je n'aurais point la conscience de moi-même dans le temps, ce qui est contre l'hypothèse. Il faut donc que le principe durable soit hors de moi. La conscience de moi-même est donc complètement liée à celle des objets extérieurs. Donc ce principe durable est hors de moi. Ainsi, l'*idéalisme* absolu est renversé de fond en comble. »

Kant raisonne mal pourtant, car pour que l'idée de changement se forme il suffit que ce changement se produise en nous et que nous en ayons conscience. Son argument serait irréfutable, si nos idées subjectives ne pouvaient nous fournir l'idée de changement ; mais comme elles la fournissent, ce raisonnement ne porte pas. En effet, il est indifférent que l'idée de changement nous soit donnée par nos idées intérieures ou par les objets du dehors. Les idées qui existent en nous suffisant à nous procurer l'idée de changement, la question de l'existence du monde extérieur reste entière. Du reste, Kant l'avoue implicitement. Il confesse effectivement que nous n'avons pas connaissance des objets extérieurs pris en eux-mêmes ni de leurs qualités absolues : « Les phénomènes, dit-il, sont des objets intuitifs, sensibles. Le principe que l'entendement suppose comme base des phénomènes est nomme intelligible, *noumène*. Les objets intelligibles seraient *a priori*, si notre entendement ne dépendait de la sensibilité. L'entendement aurait alors connaissance du monde intelligible ou des objets en eux-mêmes. » Le monde intelligible est donc le seul vrai, et Kant est de l'avis de Berkeley.

Fichte et Hegel ont modifié l'*idéalisme* dans un sens qu'on trouvera expliqué à leurs noms respectifs. V. surtout HEGELIANISME.

Jacobi s'attache particulièrement à démontrer, non que l'*idéalisme* est la science vraie, mais que sa négation mène droit au fatalisme et à l'athéisme. Les philosophes, d'après lui, détruisent la vérité objective en voulant la démontrer. Il n'y a que de la foi au monde. Il faut croire et non démontrer. Il n'y a que l'intuition et le sentiment qui fournissent des connaissances immédiates.

M. Cousin a condamné l'*idéalisme* absolu dans des termes qui méritent d'être cités : « D'abord, dit-il, l'*idéalisme* néglige les rapports qui lient les phénomènes rationnels aux phénomènes sensibles, et passe de leur distinction, qui est réelle, à la supposition de leur indépendance. Ils sont distincts ; donc ils sont séparés. » La conclusion dépasse les prémisses, la synthèse dépasse l'analyse. En fait, ils ne sont pas séparés ; les uns coexistent avec les autres dans la conscience. Les résultats du développement de l'intelligence y sont avec les résultats du développement de la sensibilité ; car l'intelligence ne s'est développée qu'avec la sensibilité. Tout vous était donné dans une complexité profonde ; vous avez distingué ce qui devait être distinguer ; fort bien, mais il ne faut pas séparer ce qu'une doit pas être séparé. Tel est le premier pas hors de l'observation, la première erreur de l'*idéalisme*. Après avoir distingué, il sépare ; non-seulement il sépare, il va plus loin : puisque certaines idées sont indépendantes des sensations, elles peuvent leur être antérieures ; elles peuvent l'être, donc elles le sont. Elles sont alors ou la dot que l'intelligence apporte avec elle, elles sont innées ; ou bien l'intelligence les reçoit de son principe ; mais, si elle les tient de son principe, ce principe les possède donc en lui-même ; d'où il suit ou peut suivre qu'autrefois, dans un autre monde, dans l'âme, qui est immortelle, et qui, par conséquent, a pu préexister à son existence actuelle, était encore avec son principe éternel, elle en participait déjà, et que les idées, en ce monde, ne sont que l'autre chose que des ressouvenirs des connaissances antérieures. Ce n'est point à l'analyse que sont empruntés de pareils résultats. L'analyse montre que certaines idées sont en elles-mêmes distinctes des idées sensibles ; mais indépendantes, mais antérieures, mais préexistantes dans un autre monde, elle n'en dit pas un mot ; et voilà l'*idéalisme*, parti d'une distinction vraie, qui se précipite dans la route de l'abstraction et de l'hypothèse. Or, dans cette route, on ne s'arrête guère. Savez-vous qu'est-ce que le terme ? Savez-vous quelle est la dernière conséquence de l'*idéalisme* ? La voici : l'*idéalisme* a reproché au sensualisme de ne pouvoir donner et expliquer l'idée de l'unité ; et, vraiment, la pluralité on ne peut tirer l'unité d'aucune matière ; cela est évident et confond le sensualisme. Mais la réciproque est vraie ; comme on ne tire pas l'unité de la variété, on ne tire pas non plus la variété de l'unité, et l'*idéalisme*, une fois parvenu à l'unité, s'y enfonce et n'en peut plus sortir.

Idéalisme transcendantal (SYSTÈME DE L'), par Schelling. L'ouvrage parut en 1800, à Iéna ; il a été traduit en français par M. Grimblot (Paris, 1842, 1 vol. in-8°), avec deux appendices : le *Jugement sur la philosophie de M. Cousin*, et le *Discours prononcé par Schelling à l'ouverture de son cours de philosophie, à Berlin, le 15 novembre 1841*. L'œuvre intérieure se compose d'une introduction et de six parties. Dans le premier paragraphe de l'introduction, intitulé : *Idée de la philosophie transcendantale*, Schelling s'exprime en ces termes à propos de la connaissance prise en général : « Toute connaissance repose sur l'accord d'un objectif avec un subjectif ; car on ne connaît que le vrai, et le vrai ne se trouve dans l'accord des représentations avec leurs objets. Des deux éléments qui composent notre connaissance, nous pouvons appeler *nature* la substance de tout ce qui est purement *objectif*, et *moi* ou *intelligence* la substance de tout ce qui est *subjectif*. Ces deux notions sont opposées l'une à l'autre. Dans la pensée, l'intelligence est ce qui ne fait que représenter ; la nature, ce qui peut être représenté. Celle-là est regardée comme ce qui a conscience ; celle-ci comme ce qui n'a pas conscience. Dans toute connaissance, ces deux notions se rencontrent nécessairement. Expliquer cette rencontre, voilà le problème. »

Afin de rendre saisissable le rapport de ces deux termes et le mécanisme de la connaissance, il faut artificiellement et provisoirement isoler ces deux termes et supposer qu'on part de l'un pour arriver à l'autre. Mais cette opération peut se faire de deux manières : soit en partant de l'objectif pour chercher comment le sujet vient s'accorder avec lui, et alors on prend pour base les faits, les phénomènes, les données d'expérience, et on les examine à des lois, puis on subordonne toutes ces lois à des principes et tous ces principes à l'esprit : voilà la *philosophie de la nature* ; soit, au contraire, en partant du subjectif pour voir comment un objet extérieur à lui vient s'opposer à lui, et comment il en aura conscience : voilà la *philosophie de l'esprit*. Mais celle-ci, à son tour, aura deux problèmes à se poser. Le premier : comment les représentations peuvent-elles s'accorder avec des objets qui en sont tout à fait indépendants ? Le second problème de la *philosophie théorique*, en d'autres termes, comment l'*expérience* est-elle possible ? Le second : comment la pensée peut-elle modifier le monde extérieur pour le mettre d'accord avec elle ? C'est la question de la *philosophie pratique*, en d'autres termes, comment la *liberté* est-elle possible ?

Mais voici deux thèses contradictoires : d'une part, il faut supposer nos idées déterminées par des objets ; de l'autre, supposer, au contraire, que les idées vont agir sur les objets. Dilemme de la *nécessité* et de la *liberté* : comment la résoudre ? Comment du même coup considérer les idées comme se conformant aux objets, les objets comme se conformant aux idées ? Pour cela, Schelling ne voit qu'une solution, celle même qu'avait entrevue Leibnitz sous le nom d'*harmonie préétablie* ; deux mondes fermés l'un à l'autre, sans action ni réaction l'un sur l'autre, le monde *idéal* et le monde *réel*, mais constitués sur le même plan, dominés par les mêmes lois, relevant du même principe constitutif et organique, par conséquent, toujours parallèles et pour ainsi dire symétriques l'un à l'autre et développée qu'avec la sensibilité. Tout vous était donné dans une complexité profonde ; vous avez distingué ce qui devait être distinguer ; fort bien, mais il ne faut pas séparer ce qu'une doit pas être séparé. Tel est le premier pas hors de l'observation, la première erreur de l'*idéalisme*. Après avoir distingué, il sépare ; non-seulement il sépare, il va plus loin : puisque certaines idées sont indépendantes des sensations, elles peuvent leur être antérieures ; elles peuvent l'être, donc elles le sont. Elles sont alors ou la dot que l'intelligence apporte avec elle, elles sont innées ; ou bien l'intelligence les reçoit de son principe ; mais, si elle les tient de son principe, ce principe les possède donc en lui-même ; d'où il suit ou peut suivre qu'autrefois, dans un autre monde, dans l'âme, qui est immortelle, et qui, par conséquent, a pu préexister à son existence actuelle, était encore avec son principe éternel, elle en participait déjà, et que les idées, en ce monde, ne sont que l'autre chose que des ressouvenirs des connaissances antérieures. Ce n'est point à l'analyse que sont empruntés de pareils résultats. L'analyse montre que certaines idées sont en elles-mêmes distinctes des idées sensibles ; mais indépendantes, mais antérieures, mais préexistantes dans un autre monde, elle n'en dit pas un mot ; et voilà l'*idéalisme*, parti d'une distinction vraie, qui se précipite dans la route de l'abstraction et de l'hypothèse. Or, dans cette route, on ne s'arrête guère. Savez-vous qu'est-ce que le terme ? Savez-vous quelle est la dernière conséquence de l'*idéalisme* ? La voici : l'*idéalisme* a reproché au sensualisme de ne pouvoir donner et expliquer l'idée de l'unité ; et, vraiment, la pluralité on ne peut tirer l'unité d'aucune matière ; cela est évident et confond le sensualisme. Mais la réciproque est vraie ; comme on ne tire pas l'unité de la variété, on ne tire pas non plus la variété de l'unité, et l'*idéalisme*, une fois parvenu à l'unité, s'y enfonce et n'en peut plus sortir.

Idéalisme transcendantal (SYSTÈME DE L'), par Schelling. L'ouvrage parut en 1800, à Iéna ; il a été traduit en français par M. Grimblot (Paris, 1842, 1 vol. in-8°), avec deux appendices : le *Jugement sur la philosophie de M. Cousin*, et le *Discours prononcé par Schelling à l'ouverture de son cours de philosophie, à Berlin, le 15 novembre 1841*. L'œuvre intérieure se compose d'une introduction et de six parties. Dans le premier paragraphe de l'introduction, intitulé : *Idée de la philosophie transcendantale*, Schelling s'exprime en ces termes à propos de la connaissance prise en général : « Toute connaissance repose sur l'accord d'un objectif avec un subjectif ; car on ne connaît que le vrai, et le vrai ne se trouve dans l'accord des représentations avec leurs objets. Des deux éléments qui composent notre connaissance, nous pouvons appeler *nature* la substance de tout ce qui est purement *objectif*, et *moi* ou *intelligence* la substance de tout ce qui est *subjectif*. Ces deux notions sont opposées l'une à l'autre. Dans la pensée, l'intelligence est ce qui ne fait que représenter ; la nature, ce qui peut être représenté. Celle-là est regardée comme ce qui a conscience ; celle-ci comme ce qui n'a pas conscience. Dans toute connaissance, ces deux notions se rencontrent nécessairement. Expliquer cette rencontre, voilà le problème. »

Afin de rendre saisissable le rapport de ces deux termes et le mécanisme de la connaissance, il faut artificiellement et provisoirement isoler ces deux termes et supposer qu'on part de l'un pour arriver à l'autre. Mais cette opération peut se faire de deux manières : soit en partant de l'objectif pour chercher comment le sujet vient s'accorder avec lui, et alors on prend pour base les faits, les phénomènes, les données d'expérience, et on les examine à des lois, puis on subordonne toutes ces lois à des principes et tous ces principes à l'esprit : voilà la *philosophie de la nature* ; soit, au contraire, en partant du subjectif pour voir comment un objet extérieur à lui vient s'opposer à lui, et comment il en aura conscience : voilà la *philosophie de l'esprit*. Mais celle-ci, à son tour, aura deux problèmes à se poser. Le premier : comment les représentations peuvent-elles s'accorder avec des objets qui en sont tout à fait indépendants ? Le second problème de la *philosophie théorique*, en d'autres termes, comment l'*expérience* est-elle possible ? Le second : comment la pensée peut-elle modifier le monde extérieur pour le mettre d'accord avec elle ? C'est la question de la *philosophie pratique*, en d'autres termes, comment la *liberté* est-elle possible ?

Mais voici deux thèses contradictoires : d'une part, il faut supposer nos idées déterminées par des objets ; de l'autre, supposer, au contraire, que les idées vont agir sur les objets. Dilemme de la *nécessité* et de la *liberté* : comment la résoudre ? Comment du même coup considérer les idées comme se conformant aux objets, les objets comme se conformant aux idées ? Pour cela, Schelling ne voit qu'une solution, celle même qu'avait entrevue Leibnitz sous le nom d'*harmonie préétablie* ; deux mondes fermés l'un à l'autre, sans action ni réaction l'un sur l'autre, le monde *idéal* et le monde *réel*, mais constitués sur le même plan, dominés par les mêmes lois, relevant du même principe constitutif et organique, par conséquent, toujours parallèles et pour ainsi dire symétriques l'un à l'autre. Développée qu'avec la sensibilité. Tout vous était donné dans une complexité profonde ; vous avez distingué ce qui devait être distinguer ; fort bien, mais il ne faut pas séparer ce qu'une doit pas être séparé. Tel est le premier pas hors de l'observation, la première erreur de l'*idéalisme*. Après avoir distingué, il sépare ; non-seulement il sépare, il va plus loin : puisque certaines idées sont indépendantes des sensations, elles peuvent leur être antérieures ; elles peuvent l'être, donc elles le sont. Elles sont alors ou la dot que l'intelligence apporte avec elle, elles sont innées ; ou bien l'intelligence les reçoit de son principe ; mais, si elle les tient de son principe, ce principe les possède donc en lui-même ; d'où il suit ou peut suivre qu'autrefois, dans un autre monde, dans l'âme, qui est immortelle, et qui, par conséquent, a pu préexister à son existence actuelle, était encore avec son principe éternel, elle en participait déjà, et que les idées, en ce monde, ne sont que l'autre chose que des ressouvenirs des connaissances antérieures. Ce n'est point à l'analyse que sont empruntés de pareils résultats. L'analyse montre que certaines idées sont en elles-mêmes distinctes des idées sensibles ; mais indépendantes, mais antérieures, mais préexistantes dans un autre monde, elle n'en dit pas un mot ; et voilà l'*idéalisme*, parti d'une distinction vraie, qui se précipite dans la route de l'abstraction et de l'hypothèse. Or, dans cette route, on ne s'arrête guère. Savez-vous qu'est-ce que le terme ? Savez-vous quelle est la dernière conséquence de l'*idéalisme* ? La voici : l'*idéalisme* a reproché au sensualisme de ne pouvoir donner et expliquer l'idée de l'unité ; et, vraiment, la pluralité on ne peut tirer l'unité d'aucune matière ; cela est évident et confond le sensualisme. Mais la réciproque est vraie ; comme on ne tire pas l'unité de la variété, on ne tire pas non plus la variété de l'unité, et l'*idéalisme*, une fois parvenu à l'unité, s'y enfonce et n'en peut plus sortir.

IDÉALISTE adj. (i-dé-a-li-ste — rad. *idéalisme*). Philos. Qui appartient, qui a rapport à l'idéalisme ; qui professe l'idéalisme : *Doctrines* IDÉALISTES. *Philosophie* IDÉALISTE. *La philosophie* IDÉALISTE *s'est perdue dans la négation des réalités.* (Ballanche.)

— Qui poursuit l'idéal, qui tend à l'idéal : *Artiste* IDÉALISTE. *Le paysan est le moins romantique, le moins* IDÉALISTE *des hommes.* (Proudh.)

— s. m. Partisan de l'idéalisme, en philosophie ou dans les arts : *Toutes les disputes des* IDÉALISTES *et des réalistes ne signifient rien pour moi.* (J.-J. Rouss.)

IDÉALISTIQUE adj. (i-dé-a-li-sti-ke — rad. *idéalisme*). Philos. Qui a rapport à l'idéalisme : *Tendance* IDÉALISTIQUE.

IDÉALITÉ s. f. (i-dé-a-li-té — rad. *idéal*). Philos. Caractère, état de ce qui est idéal, de ce qui n'a d'existence que dans l'idée de celui qui le conçoit : *Ce qui manque, en général, au théâtre moderne, c'est* l'IDÉALITÉ, *c'est la poésie.* (Th. Gaut.)

IDÉATION s. f. (i-dé-a-si-on — rad. *idé*). Philos. Formation de l'idée : *Les opérations de l'*IDÉATION *sont directement influencées par les sensations et par les affections qu'elles provoquent dans le moi sensible.*

IDÉE s. f. (i-dé — lat. *idea*, venu du grec *idéa*, aspect, vue, image ; de *idô*, *eidô*, je sais, je vois, le même que la racine sanscrite *vid*, savoir, connaître, d'où *vaid*, *vidyâ*, *véda*, *vitti*, etc., science, *vidita*, *vidwa*, *vétas*, savant, sage, etc. Cette racine appartient à toutes les branches de la famille aryenne, avec une multitude de dérivés). Représentation d'une chose dans l'esprit ; notion que l'esprit reçoit ou qu'il se forme de quelque chose : IDÉE *juste*. *Fausse* IDÉE. IDÉE *nette*, *claire*, *distincte*. IDÉE *vague*, *confuse*, *obscure*. *L'idée est la chose même conçue.* (Desc.) L'IDÉE *est une image qui se peint dans mon cerveau.* (Volt.) *L'homme s'appauvrit en* IDÉES *à mesure qu'il s'enrichit en sentiments.* (Chateaub.) Type modèle éternel de ce qui existe ou existera : *Les* IDÉES *de toutes choses sont en Dieu.* (Acad.) Ensemble de notions que l'on possède ou que l'on se forme sur un objet : *Je vais vous donner une* IDÉE *de mon projet. Il n'a pas la moindre* IDÉE *des sciences mathématiques. Voilà* l'IDÉE *que je me faisais de ces gens-là. Connaître une chose, c'est en avoir une* IDÉE *claire et en découvrir les rapports par lumière et par évidence.* (Malebr.)

— Les philosophes se sont appliqués à classer les IDÉES soit d'après leur nature, soit d'après leur origine. Nous donnons par ordre alphabétique les dénominations qu'ils ont créées dans ce but. 1° *Idée abstraite*, Celle qui, étant indépendante de tout objet individuel, peut s'appliquer à l'espèce entière, à une foule d'objets. 2° *Idées adventices*, Celles qui sont fournies à l'âme par les faits extérieurs. 3° *Idée concrète*, Celle qui est considérée dans un objet individuel. 4° *Idées factices*, Celles que l'âme se forme par la comparaison des idées innées ou adventices. 5° *Idée formelle* ou *subjective*, Idée considérée dans l'esprit où elle s'est formée. 6° *Idées innées*, Celles qui sont naturelles à l'âme et ne lui sont apportées par aucun fait extérieur. 7° *Idée matérielle*, Celle qui a sa source dans le sens moral. 8° *Idée objective*, Idée considérée dans l'objet dont elle est l'image. 9° *Idée physique*, Celle qui est produite par la sensation. 10° *Idée pure*, dans le système de Kant, Concept rationnel qui ne peut être fourni par l'expérience. D'autres philosophes disent IDÉE NÉCESSAIRE. 11° *Idée relative*, Celle qui ne peut exister que par la comparaison de deux idées, par suite de l'*imitation des idées* ; l'*idée* est un nombre, un type éternel dont les choses sont les imitations passagères. Le monde intelligible est un modèle accompli, dont le monde sensible n'est que la pâle copie. La région des *idées* est immuable, et au-dessous de cette région se développe la région du changement ; au-dessous de l'éternité est le temps, qui en est la mobile image.

Aristote rejette cette manière de comprendre les *idées*. Il demande d'abord de quelles choses il y a des *idées* et de quelles choses il n'y en a pas. C'est ce que Platon ne pouvait déterminer avec précision sans se contredire dès les premiers mots. Si, au-dessus de toute pluralité, il faut une unité où réside la cause des nombreuses choses qui se meuvent ! Mais seulement pour tout ce qui est, mais encore pour tout ce qui n'est pas, par exemple pour certaines négations qu'il est impossible de ramener à un genre subsistant par soi-même, pour les produits de l'art, dont toute l'essence réside dans la pensée de l'artiste, pour un centaure, pour une chimère. Toutefois, n'exagérons pas la critique, ne laissons pas dire à Platon ce qu'il n'a jamais pensé. Au témoignage de Xénocrate, il n'entendait par *idées* que les causes exemplaires de ce qu'il y a de constant et de perpétuel dans la nature. Descartes, dans ses *Méditations*, a divisé les *idées* en trois catégories, les classant d'après leur origine : *idées* innées, *idées* adventices, *idées* factices. Selon l'auteur du *Discours de la méthode*, les *idées* innées sont celles que nous apportons avec nous en naissant, comme l'*idée* de l'infini, celle du parfait, etc. ; les *idées* adventices sont celles qui nous viennent du dehors par l'intermédiaire de l'expérience, et les *idées* factices celles que nous formons nous-mêmes avec les matériaux fournis par l'expérience externe ou interne, comme les *idées* de montagne d'or, de chimère, en un mot toutes les représentations de l'imagination.

Cette théorie fut rejetée par Locke. L'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain* n'admet qu'une seule source de nos *idées* : l'expérience, comprenant la perception extérieure et la réflexion ou perception interne. Il semblerait donc qu'il ne dût reconnaître que des idées adventices ; il n'en est rien pourtant : il accorde une grande place aux *idées* factices que nous formons en vertu d'un certain pouvoir inhérent à l'esprit humain. Pour lui, les *idées* sont simples ou complexes : les *idées* simples nous viennent par les cinq sens et par la réflexion ; les *idées* complexes ou factices, de beaucoup les plus nombreuses, sont le produit du travail par lequel l'esprit combine les *idées* simples. Les *idées* factices sont ou des modes, ou des substances, ou des relations. Un mode est une combinaison d'*idées* simples, que l'on ne suppose pas pouvoir exister en dehors d'un sujet d'inhérence : tels sont le nombre, l'espace, l'immensité, l'infinité, l'éternité, la crainte, la tristesse, la joie, etc. Les *idées* factices de substance sont des combinaisons d'*idées* simples dont on suppose que l'objet peut exister en soi et par soi. Telles sont : l'*idée* de substance corporelle, de substance spirituelle ; l'*idée* de substance individuelle, comme un homme, un arbre ; l'*idée* de substance collective, comme une armée, une forêt. Les relations sont des *idées* factices obtenues par la comparaison de deux ou de plusieurs *idées* simples ; telles sont les *idées* de cause et d'effet, de moyen et de fin, de substance et d'attribut. Ainsi l'esprit combine, associe, mélange, selon mille rapports variés, les *idées* simples, et, de cette façon, se forme cette multitude d'*idées* qui remplit l'entendement et l'imagination.

Leibnitz, dans ses *Nouveaux essais* et surtout dans ses différents opuscules, prit le contre-pied de la théorie de Locke. Pour lui, toutes les *idées* sont innées, et il n'y a pas d'*idées* adventices ni factices. Dans son système, l'âme ou monade est complétement inaccessible à toute influence extérieure ; rien ne saurait lui venir du dehors ; toutes les *idées* qu'elle a, elle les tire donc de son propre fonds.

D'après l'immortel auteur de la *Critique de la raison pure*, l'expérience ne saurait nous fournir que la matière de l'*idée* ; or, l'*idée* suppose la matière et la forme, et cette dernière vient de nous ; c'est l'élément *a priori* de la connaissance. Pourvu des formes de la sensibilité, le temps et l'espace, l'esprit, placé en face des phénomènes sensibles, opère une première synthèse ; il réunit, il coordonne dans le temps et l'espace les matériaux bruts fournis par la sensibilité ; telle est l'origine des *idées* les plus simples. Ce n'est pas tout : l'entendement, à son tour, pourvu des catégories *a priori* de la quantité, de la qualité, de la modalité et de la relation, opère la synthèse des *idées* de la sensibilité ; il enchaîne et coordonne ces éléments, qui pour lui ne sont qu'une matière. C'est ainsi que se forme le système entier de la connaissance.

Ainsi, dans cette théorie, ce qui est inné, ce qui est *a priori*, ce ne sont pas certaines *idées* toutes faites, mais des formes, des catégories, qui, par elles-mêmes, ne sont rien, et ne deviennent quelque chose que lorsqu'elles viennent s'imposer sur la matière fournie par la sensibilité. Toutes nos *idées* résultent de l'union de la matière sensible et de la forme intelligible ; cette matière, qui vient du dehors, n'est rien par elle-même tant qu'elle n'a pas reçu l'empreinte de la forme intelligible. Aussi nous pouvons dire que, dans ce système, rien n'est ni ne l'ait jamais explicitement avoué, toutes nos *idées* sont factices. La forme, en effet, n'est pas une *idée* : ce n'est que le moule dans lequel nous jetons la matière sensible ; de cette opération résulte l'*idée*. Quel nom donner à cette *idée* ? l'appellerons-nous *innée* ? Non : le moule seul est *a priori*. L'appellerons-nous *adventice* ? pas davantage : la matière seule vient du dehors. Un seul nom lui convient : celui d'*idée factice*.

Cabanis, Condillac, Destutt de Tracy et d'autres philosophes sensualistes ont admis, comme Locke, que toutes nos *idées* viennent des sensations ou de l'expérience. On peut trouver des détails sur leur manière d'expliquer la formation des *idées* dans les articles certainement les plus importants qu'ait produits cette école : c'est que nous ne pouvons nous faire aucune idée intelligible d'une substance immatérielle et que les actes d'une telle substance, comme tous ses attributs, ne peuvent être pour nous qu'un mystère.

Idées (DES VRAIES ET DES FAUSSES) **contre ce qu'enseigne l'auteur de la Recherche de la vérité**, par Antoine Arnauld (Cologne, 1683, 1 vol. in-12). Dans ce traité, le grand Arnauld s'attache à réfuter la fameuse proposition de Malebranche, que « nous voyons tout en Dieu. » Et d'abord il pose les règles qu'on doit avoir en vue lorsqu'on examine cette difficile question des idées. « La première règle, dit Arnauld, est de commencer par les choses les plus simples et les plus claires, et qui sont telles qu'on n'en peut douter, pourvu qu'on y fasse attention. La seconde, de ne point brouiller ce que nous connaissons clairement par des notions confuses dont on voudrait que nous nous servissions pour l'expliquer davantage, car ce serait vouloir éclairer la lumière par les ténèbres. La troisième est de ne point chercher de raisons à l'infini, mais de demeurer à ce que nous savons être de la nature d'une chose, ou en être certainement une qualité. La quatrième est de ne point demander de définition des termes qui sont clairs d'eux-mêmes et que nous ne pourrions qu'obscurcir en les voulant définir, parce que nous ne pourrions les expliquer que par de moins clairs. La cinquième est de ne pas confondre les questions où on doit répondre par la cause formelle avec celles où on doit répondre par la cause efficiente, et de ne pas demander de causes formelles de la cause formelle, ce qui est une source de beaucoup d'erreurs, mais répondre alors par la cause efficiente. La sixième est de prendre bien garde de ne pas concevoir les esprits comme les corps, ni les corps comme les esprits, en attribuant aux uns ce qui ne convient qu'aux autres. La septième, de ne pas multiplier les êtres sans nécessité, ainsi qu'on fait si souvent dans la philosophie ordinaire. »

Ces sept règles répondent à sept genres d'erreurs qu'on trouve dans les écrits de Malebranche. Suivant pied à pied la théorie de la vision en Dieu, Arnauld montre à Malebranche les erreurs dans lesquelles il est tombé en méconnaissant ces règles. « Votre système est bien mal inventé, » lui dit Arnauld, et il le lui démontre ; puis il le met en contradiction avec lui-même, et lui prouve que ces *toutes choses* que Malebranche prétend voir en Dieu ne résident, pour lui-même, aux choses matérielles et aux nombres. Enfin Arnauld réprouve, en outre, à Malebranche de confondre ces deux propositions : *voir par lumière* et *voir par une idée claire*. Or il n'y a que les essences des choses, les nombres, l'étendue, que nous voyons par lumière et par une idée claire ; d'où il suit qu'il n'y a que cela que nous voyons en Dieu.

Après avoir ainsi combattu la théorie de Malebranche sur la vision en Dieu, Arnauld termine son livre par une *Théorie des idées* qui est le meilleur morceau philosophique que l'on possède de lui.

Idées sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité, par Heeren (Gœttingue, 1793-1796, 2 vol.). Le succès prodigieux de cet ouvrage détermina l'auteur à lui donner de plus grands développements dans des éditions successives, dont la quatrième a paru à Gœttingue (1824-1826, 5 vol.), et a été traduite en français par Suckau (Paris, 1830-1834, 6 vol. in-8°). Interrompue par la mort d'Heeren, l'*Histoire des idées* s'arrête à la première partie de l'histoire grecque. Dans cet ouvrage, qui se distingue par la précision, par la clarté et la simplicité de la méthode, l'auteur fait successivement défiler devant nous les Phéniciens, les Babyloniens, les Scythes, les Indiens, les Perses, les Carthaginois, les Ethiopiens, les Egyptiens et les Grecs, en confrontant toujours les traditions des anciens avec les découvertes des voyageurs modernes. Il discute sobrement et avec la remarquable esprit critique, et nous arrive nettement les résultats de ses recherches, les questions et les sources. Il est un des premiers qui aient appelé l'attention des savants sur l'Inde et sur la littérature sanscrite.

Idées (ESSAI SUR L'ORIGINE DES) (*Saggio sull'origine delle idee*), par Antonio Rosmini (Rome, 1830). Dans cet ouvrage, qui renferme l'exposé de tout son système, le célèbre philosophe catholique italien attaque toute la Kant par Locke et Locke par Kant. Son idéologie se résume ainsi : l'idée existe ; elle est unique, indestructible, incorruptible. Elle est immuable, parce que le type premier ne souffre pas de changements. L'*Un* n'augmente ni ne diminue. Les changements ne sont pas des successions d'idées. Les opérations de l'esprit ne sont pas un moyen pour créer l'idée, pour faire que l'idée soit ; elles sont un moyen de la retrouver, de faire que l'idée arrive à l'esprit. La création de l'idée par le moyen de l'esprit humain est absurde. L'idée existe éternellement. Où existe-t-elle ? Dans la pensée de Dieu. Passons à la morale. Nos affections et nos opérations sont moralement bonnes quand elles sont raisonnables. Ce qui les rend raisonnables, c'est la conformité de l'estime pratique avec l'estime spéculative que nous faisons des choses. C'est donc dans cette conformité que réside la moralité. Or, toute entité et toute estime qu'on en peut faire se rapporte à un être absolu ; donc cet être absolu est le fondement de la vertu morale, et cet être absolu, c'est Dieu. « Ce livre, dit M. Marc Monnier, est puissant dans sa partie critique, invincible dans sa réfutation de Cousin. Rosmini combat toujours avec une insistance et une habileté remarquables. Les pages contre le paganisme sont d'un ferrailleur consommé ; il lui oppose vaillamment la morale chrétienne : « L'idée de » l'absolu manquait à l'antiquité, dit-il, et » avec elle, fatalement, le principe de la » vertu. »

Idées napoléoniennes (LES), par Louis-Napoléon Bonaparte, depuis Napoléon III (Paris, 1839, in-8°). Quel a été, en définitive, le but de la politique de Napoléon Ier ? Tel est le problème historique que le neveu de l'homme de brumaire a essayé de résoudre

dans les *Idées napoléoniennes.* Oracle de sa famille, Louis-Napoléon formule en quelque sorte la doctrine métaphysique de l'empire; mais sa théorie rétrospective renferme moins la pensée capitale de l'oncle que le programme politique du neveu. Mélange singulier d'idées libérales et de dogmes absolutistes, ce traité d'histoire philosophique, où l'on retrouve les traces d'un socialisme mitigé, est curieux à connaître comme manifeste d'un prétendant. L'héritier de Napoléon, sous prétexte de compléter le testament de Sainte-Hélène, a écrit pour son compte une déclaration de principes. Admettons, toutefois, l'hypothèse sur laquelle repose le système de l'auteur. D'après Napoléon III, un plan préconçu aurait dirigé les actes de Napoléon Ier. Conduit par l'intelligence et supérieur aux circonstances comme aux passions de son temps, Napoléon aurait suivi, sans dévier, les inspirations de principes fixes, et travaillé sans relâche à l'accomplissement d'une tâche entrevue et préparée dès son avènement au pouvoir. Mais, encore une fois, quel était ce but? Le dépositaire de la pensée impériale ne le fait connaître qu'après avoir établi ce qui constitue, selon lui, l'idéal d'un bon gouvernement. Il prend pour texte cet aphorisme de Pascal : « Le genre humain est un homme qui ne meurt jamais et qui se perfectionne toujours. »

Le gouvernement a pour mission de développer les éléments élevés et de prévenir les tendances vicieuses. Il n'y a pas un type absolu de gouvernement; la forme gouvernementale doit se plier au tempérament de la race, au climat, au pays. Les constitutions doivent varier avec le caractère et la physiologie des nations. Mais, chez tous les peuples, le gouvernement doit être le moteur bienfaisant de tout l'organisme social, il doit assurer la liberté et le travail, et, d'autre part, il est tenu de réprimer et de contraindre. Ces prémisses posées, on peut se demander si Napoléon a bien compris le caractère particulier de la nation française, et lui a donné le gouvernement qui lui convient. « Napoléon, dit son neveu, accepta les anciennes formes de gouvernement, symboles naturels de l'autorité, et il y infusa l'énergie et la séve révolutionnaire. Il s'attacha à restaurer la religion, à maintenir la neutralité entre les partis, et la force, le despotisme étaient nécessaires en cette entreprise. » Quant à l'organisation administrative et politique de l'empire, l'auteur des *Idées napoléoniennes* justifie par la nécessité l'excès funeste de centralisation qui a pesé depuis lors sur la France. Tout se justifie sans peine avec un pareil argument. Appelé à choisir une forme de gouvernement, Napoléon se décida pour le césarisme, système monstrueux et surtout immoral, que repousse la société moderne. Le neveu veut justifier l'oncle en alléguant l'absence d'aristocratie, bien qu'une aristocratie ait été reconstituée par les sénatoreries, les majorats, les dotations et les dignités de cour. En quoi, au reste, l'absence d'aristocratie rendait-elle nécessaire le gouvernement de Rome impériale? Le Consulat et la République, l'ordre et la liberté pouvaient parfaitement coexister dans des conditions de bonne harmonie.

« Les lois impériales, dit Louis Bonaparte, reposaient sur les principes suivants : égalité civile, d'accord avec le principe démocratique (pourquoi donc une nouvelle noblesse?); hiérarchie, d'accord avec les principes d'ordre et de stabilité; Napoléon, chef suprême de l'Etat, élu du peuple, représentant de la nation. » Chef suprême, soit; représentant de la nation, auprès de qui? S'il s'agit ici des puissances étrangères, c'est entendu; s'il s'agit des classes riches de la société, le gâchis est complet. Et comment ce chef héréditaire pouvait-il être l'élu du peuple? On oublie de nous dire si une élection nationale devait avoir lieu pour les successeurs de Napoléon. Le pouvoir impérial était une autocratie de fait : le sénat et le Corps législatif ne furent jamais que de vains simulacres, des assemblées sans autorité, incapables d'un contrôle sérieux, impuissantes à modérer l'absolutisme du maître. En résumé, la politique de Napoléon Ier à l'intérieur a pour base l'autocratie militaire, la domination prétorienne avec un semblant de reconnaissance des droits de la nation à choisir son gouvernement. Ne pouvant s'appuyer sur le droit divin, Napoléon Ier a voulu s'appuyer sur le peuple; mais cela fait, il supprime le peuple, dont il se déclare l'unique représentant, laisse subsister certains principes d'égalité qu'il ne pouvait absolument détruire au lendemain de la Révolution, et impose à la nation le despotisme le plus démoralisateur. En broyant toutes les résistances, en provoquant l'abaissement des caractères, en flattant le peuple pour le tenir asservi, le monstrueux système napoléonien a précipité la France vers une décadence rapide et vers des catastrophes épouvantables.

Après avoir exposé la politique intérieure de Napoléon Ier, triste politique qu'il devait prendre plus tard pour modèle, l'auteur des *Idées napoléoniennes* passe à la politique extérieure. Là, il donne un démenti à sa thèse, savoir : que Napoléon suivit logiquement l'application d'un but déterminé; il dit ici, après Napoléon lui-même, que son oncle ne fit que suivre les événements. D'après lui, tout le mal vint de l'Angleterre. De la défense, Napoléon dut passer à l'agression. Que voulait-il, en prolongeant cette lutte? Régénérer l'Europe. Mauvais moyens que le sabre et le canon. Il voulait reconstruire le système européen. Son vœu le plus cher tendait à établir la paix universelle par une nouvelle balance des pouvoirs : l'Europe aurait formé une sorte de confédération américaine, ayant des lois et un mécanisme d'administration uniforme, des cours de justice et d'appel pour toutes les querelles des nations; la France eût gardé la suprématie ou la présidence, et, cette œuvre accomplie, Napoléon eût consolidé la liberté.

S'il est vrai qu'en parlant ainsi Louis-Napoléon Bonaparte ait été le fidèle interprète des idées de son oncle, on arrive à cette conclusion forcée : Napoléon Ier, qui n'avait pas assez de mépris pour ceux qu'il appelait les idéologues, était au fond l'esprit le plus chimérique de son temps. Fonder par le despotisme les Etats-Unis d'Europe, quel songe creux! Et pour réaliser ce beau plan, que fait-il? Il commence par renverser les républiques établies par la Révolution française au delà des Alpes et au delà du Rhin; puis, s'il balaye des rois de leurs trônes, c'est pour y faire monter ses frères et ses créatures, qu'il impose aux peuples malgré leur volonté. Quels admirables Etats-Unis d'Europe nous préparait le grand homme! Ce qui est vrai, c'est que Napoléon Ier, poussé par un besoin de domination qui finit par passer à l'état d'aveugle monomanie, ne songea qu'à dominer l'Europe comme il dominait la France, et que, dans son égoïsme effréné, il ne se préoccupa pas plus des véritables intérêts de la France que de ceux de l'Europe. Par la politique de compression et d'absorption, il se précipita fatalement lui-même vers une catastrophe inévitable. Par le blocus continental, il mit le comble au sentiment d'exaspération qu'il avait provoqué contre lui à l'étranger, et, ne pouvant s'appuyer sur rien, lui qui n'avait su s'entourer que d'âmes serviles, il disparut tout à coup, emporté par l'orage qu'il avait déchaîné.

Louis-Napoléon Bonaparte voit naturellement une tout autre cause à la chute de son oncle. D'après lui, Napoléon serait tombé uniquement pour avoir essayé de faire dans une vie d'homme l'œuvre des siècles. L'empire fut une guerre à mort entre l'Angleterre et la France; mais la France a moins perdu que sa rivale en ressources matérielles. Toujours la préoccupation matérielle, jamais la préoccupation morale, et pour cause.

Louis-Napoléon termine son ouvrage, dans lequel, pour attirer le peuple à sa cause, il se déclare partisan d'un certain nombre de théories socialistes, en affirmant que les idées napoléoniennes sont de plus en plus appelées à triompher.

Cet ouvrage indique un esprit étroit et chimérique; quand aux visées socialistes, elles doivent être considérées comme un hommage hypocrite, rendu par un prince qui se posait en prétendant, aux doctrines socialistes en vogue lors de la publication de son livre manifeste.

Idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle (HISTOIRE DES), par M. Jules Barni (1866, 2 vol. in-8°). Ce livre est la reproduction d'une suite de leçons professées par notre compatriote à l'Académie de Genève, où son enseignement libéral a eu plus d'une fois un retentissement européen. M. Barni porte dans l'étude philosophique du XVIIIe siècle l'esprit critique du libre penseur, et il s'attache particulièrement à montrer l'action de la philosophie sur l'œuvre d'affranchissement de cette grande époque. « Si vous cherchez, dit-il, quelle forme elle a employée pour exprimer et pour propager ses idées, vous trouverez qu'elle les a employées toutes : ouvrages sérieux de philosophie, de politique, d'éducation, d'histoire, mais d'un style presque toujours attrayant, souvent populaire, car il fallait, comme disait Voltaire, éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier; œuvres légères, romans, contes, pamphlets, poëmes et pièces de théâtre; le théâtre devient une sorte de chaire philosophique, non pas, sans doute, dans le plus grand intérêt de l'art dramatique et de la poésie, mais certainement au profit des idées libérales; tous les genres de littérature sont mis à contribution. Voltaire est, à cet égard, la personnification de son siècle; il réunit à lui seul toute cette universalité et il en retire une force incomparable. » Après avoir constaté également la grande influence de l'*Encyclopédie* et exposé des vues générales, M. Barni donne des études sur les hommes qui, par leurs idées, ont agi le plus directement sur leur temps : Montesquieu, Voltaire, l'abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau, Diderot, D'Alembert, Duclos, Helvétius, Volney, Mably, Morelli, Turgot, Quesnay, Turgot, Malesherbes, Necker, Mirabeau, etc. Dans ces biographies, il tient moins compte des faits que des idées; il fait passer l'homme après le penseur; il s'attache surtout, au moyen d'analyses exactes, de citations bien choisies, à exposer des systèmes tant au point de vue de leur développement qu'à celui de l'influence qu'ils ont exercée. Partout il flétrit le césarisme, le despotisme militaire, en un mot l'oppression sous toutes ses formes, comme l'a flétrie le siècle dont il s'est fait l'historiographe au point de vue des idées.

Idée de Dieu et ses nouveaux critiques (L'), par M. Caro. V. DIEU.

Idées de Mme Aubray (LES), comédie en cinq actes de M. Alex. Dumas fils (Gymnase, 16 mars 1867). L'auteur a mis en scène, dans cette pièce, une de ces thèses risquées qu'il affectionne, et le personnage peint sous le nom de Mme Aubray, dont les *idées* doivent être l'objectif du spectateur, a été de sa part l'objet d'une analyse minutieuse. Au fond, ces idées, faites de charité, de tolérance et de pardon, admettent la réhabilitation de la femme tombée; voilà ce qu'il y a de plus important pour la conduite de la pièce. Aussi, après avoir reçu la confession de Jeannine, une ingénue devenue mère, qu'elle rencontre par hasard sur le terrain neutre d'une ville d'eaux, se met-elle en tête de lui trouver un mari. La confession de Jeannine était un morceau capital, d'où dépendaient et le bon vouloir de Mme Aubray et le succès de la pièce; aussi l'auteur l'a-t-il soignée; non-seulement on absout la pécheresse, mais on s'intéresse à elle puissamment, ce qui était le but à atteindre. Quant au mari, Mme Aubray le trouve tout de suite dans la personne d'un jeune gandin, Valmoreau, qui fera ainsi pénitence de sa vie passée. Valmoreau est tout ébahi de l'œuvre pie dont on le croit capable et, voilà justement le nœud de la pièce, ce sera un autre qui s'en chargera, ce sera Camille, le propre fils de Mme Aubray, un fils qu'elle a précisément élevé dans ses idées de sentimentalité héroïque, en dehors de tout préjugé humain. Camille et Jeannine s'aiment depuis quelque temps; dès que Camille sait que sa mère ne croit pas impossible un mariage avec Jeannine, il demande la réalisation de ce qui pour lui jusqu'alors n'était qu'un rêve. Mais que devient, sous ce coup imprévu, la hauteur d'âme de Mme Aubray? Les préjugés mondains reparaissent; la moraliste s'évanouit et la mère éperdue se montre seule : « Jamais, s'écrie-t-elle; c'est impossible! » Ayant ainsi tendu la situation, l'auteur ne pouvait plus la dénouer par le simple jeu des caractères. Il s'en est tiré à l'aide d'un artifice : Jeannine, apprenant ce refus, veut s'éloigner de Camille, et, afin de rendre la rupture définitive, elle s'accuse d'intrigues vénales absolument fausses et de calculs qui ne s'étaient jamais présentés à son esprit. Ce dévouement, qui la rend encore plus touchante, décide Mme Aubray et lui arrache ce cri : « Elle ment, mon fils, épouse-la. » Le vieux Barentin, qui a joué tout le long de la pièce le rôle un peu usé des Desgenais, se tourne alors vers le public et, devinant ses scrupules devant un pareil dénoûment, en tire la conclusion d'un mot : « C'est roide! » dit-il en clignant de l'œil d'un air d'intelligence. Et tout Paris a répété après lui qu'en effet c'était roide; tout l'esprit de l'auteur est dans cette exclamation par laquelle il a l'air de se mettre contre lui-même du côté du public. « M. Dumas fils, dit B. Jouvin, se piquant au jeu de soutenir des théories hardies jusqu'à la chimère, emploie toutes les ressources de son habileté et de son esprit. Son habileté est celle des maîtres du théâtre; son esprit en fait le Chamfort et le Rivarol de notre temps; c'est l'éblouissement dans le rajeunissement. » Les *Idées de Mme Aubray* ont eu un prodigieux succès.

IDÉÉ, ÉE (i-dé-é) part. passé du v. Idéer : *La science est la somme des objets* IDÉÉS *par l'homme.*

IDÉEN, ÉENNE adj. (i-dé-ain, é-è-ne). Géogr. Qui appartient, qui a rapport au mont Ida, en Crète : *Des eaux thermales, excellentes contre les maladies de la peau, filtrent des roches* IDÉENNES. (Denne-Baron.)

— Antiq. gr. *Dactyles idéens.* V. DACTYLE.

— Mythol. gr. Surnom de Cybèle. ‖ Surnom de Jupiter, qui fut élevé sur le mont Ida.

IDÉER v. a. ou tr. (i-dé-é — rad. *idée*). Néol. Concevoir, avoir en soi l'idée de : *Le mot* IDÉER *me paraît préférable à ceux de comprendre et de concevoir, parce que, exprimant une connaissance moins parfaite, il rend avec plus de vérité les opérations de l'intelligence humaine ou finie.* (De Bonald.) *L'être ayant la sagesse de tout* IDÉER *et le pouvoir de tout faire est Dieu.* (Le P. Ventura.)

IDELER (Chrétien-Louis), astronome et chronologiste allemand, associé de l'Institut de France (1839), né dans le Brandebourg en 1766, mort en 1846. Il fut successivement précepteur des princes de la famille royale (1816) et professeur à l'université de Berlin. On a de lui : *Etudes historiques sur les observations astronomiques des anciens* (1806); *Manuel de chronologie mathématique et technique* (1825, 2 vol. in-8°); *Chronologie des Chinois* (1839); *Manuel de la langue et de la littérature françaises* (Berlin, 3 vol.), plusieurs fois réédité; *Manuel de la langue et de la littérature anglaises* (Berlin, 2 vol.). On lui doit encore de savantes dissertations : *Sur l'âge des calendriers runiques; Sur les mesures des routes des anciens*, etc.

IDELER (Louis-Jules), érudit allemand, fils du précédent, né à Berlin en 1809, mort en 1842. Il fut professeur à l'université de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Meteorologia veterum Græcorum et Romanorum* (Berlin, 1832); *Hermapion sive rudimenta hieroglyficæ veterum Ægyptiorum litteraturæ*, (Leipzig, 1841, 2 vol.), fruit de ses études sur l'archéologie et la langue de l'ancienne Egypte; *Histoire de l'ancienne littérature française jusqu'aux temps de François Ier* (Berlin, 1842, in-8°). Il a édité, entre autres ouvrages, *Physici et medici græci minores* (Berlin, 1841-1842, 2 vol.)

IDELER (Charles-Guillaume), médecin allemand, parent des précédents, né à Benditsch en 1795, mort en 1860. Il devint professeur de médecine à l'université de Berlin, directeur du service des aliénés dans un des hôpitaux de cette ville et conseiller intime. Ideler s'est occupé avec succès du traitement des maladies mentales. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *Eléments de psychiatrie* (Berlin, 1835-1838, 2 vol.); *Biographies d'aliénés* (Berlin, 1841); *Essai d'une théorie de la monomanie religieuse* (Halle, 1848-1850, 2 vol.); *De amentiæ occultæ notione a Platnero proposita* (1854); *Hygiène générale à l'usage des gens du monde* (1847); *Manuel d'hygiène* (1855); *Manuel de psychologie judiciaire* (Berlin, 1857).

IDEM pron. démonstr. m. (i-dèmm — mot lat. formé de *is*, ce, et de la particule *dem*, qui, suivant Corssen, est pour *diem*, jour; de sorte que *idem* signifierait *ce jour*, et, par suite, au moment même, le même. Comparez *pridem*, la veille, de *pri*, avant, et *dem*, jour; *tandem*, enfin, de *tam*, tant, et *dem*, jour). Le même, la même personne, la même chose. S'emploie, surtout dans les énumérations, pour éviter la répétition d'un mot déjà cité. On écrit souvent ID. par abréviation.

IDENTIFICATION s. f. (i-dan-ti-fi-ka-si-on — rad. *identifier*). Action d'identifier; production de l'identité : *L'*IDENTIFICATION *de deux genres de plantes. L'*IDENTIFICATION *de deux idées. C'est dans l'*IDENTIFICATION *de la matière nutritive à nos organes que consiste la nutrition.* (Richerand.)

IDENTIFIÉ, ÉE (i-dan-ti-fi-é) part. passé du v. Identifier. Rendu ou déclaré identique : *L'animal et l'enfant viennent à la lumière avec l'intuition* IDENTIFIÉE *à l'instinct.* (C. Renouvier.)

IDENTIFIER v. a. ou tr. (i-dan-ti-fi-é — du lat. *idem*, le même; *facere*, faire. Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous identifiions, que vous identifiiez*). Rendre ou déclarer identique : *Le remède au fanatisme n'est pas d'*IDENTIFIER *l'humanité avec Dieu.* (Proudh.)

S'identifier v. pr. Etre identifié, confondu en un seul objet : *La propriété* S'EST IDENTIFIÉE *plus intimement à l'existence de l'homme.* (B. Const.) *Le droit public et le droit des gens tendent à* S'IDENTIFIER *de plus en plus.* (Proudh.)

— Par exagér. S'unir étroitement, se confondre en quelque sorte : *L'homme* S'IDENTIFIE *avec la femme qu'il s'est choisie. Un esprit généreux* S'IDENTIFIE *à tout ce qui l'entoure, mais un esprit égoïste identifie toute chose à soi.* (Mme de Blessington.)

IDENTIQUE adj. (i-dan-ti-ke — du lat. *idem*, le même). Qui est le même, qui ne fait qu'un, qui est compris sous une même idée : *Dieu est* IDENTIQUE *avec le monde.* (H. Heine.) *En Dieu, le temps est* IDENTIQUE *à l'éternité.* (Proudh.)

— Par exagér. Tout à fait semblable : *Il ne peut y avoir d'union intime qu'entre des êtres* IDENTIQUES. (Ch. Nod.)

— Logiq. *Proposition identique*, Tautologie, Proposition dont l'attribut est implicitement ou explicitement identique au sujet, comme les suivantes : *Le tout est égal à la somme des parties. Un homme est un homme. Ce qui est dit est dit.*

— Mathém. *Equation identique.* Syn. d'IDENTITÉ.

— Minér. *Chaux identique*, Variété de chaux carbonatée, dans laquelle les lois de décroissement qui agissent sur le véritable noyau sont les mêmes que celles qui se rapportent au noyau hypothétique.

IDENTIQUEMENT adv. (i-dan-ti-ke-man — rad. *identique*). D'une manière identique : *L'intérêt général est* IDENTIQUEMENT *l'intérêt de chacun dans la république.* (P. Leroux.)

IDENTITÉ s. f. (i-dan-ti-té — rad. *idem*). Caractère de ce qui est identique, unité d'essence sous des noms différents : *L'évidence d'un raisonnement consiste dans l'*IDENTITÉ *qui se montre d'un jugement à l'autre.* (Condill.) *L'*IDENTITÉ *de la conscience constitue l'*IDENTITÉ *de la connaissance humaine.* (V. Cousin.) ‖ Etat d'une chose qui demeure toujours la même : *L'*IDENTITÉ *des caractères est une règle reçue au théâtre. Notre* IDENTITÉ *continue n'est autre chose que notre durée.* (Royer-Collard.) *L'*IDENTITÉ *du moi est un fait de conscience et de mémoire.* (Géruzez.)

— Par exagér. Accord intime : *Il y a* IDENTITÉ *entre le bien-être et la vertu.* (Proudh.)

— Philos. *Système de l'identité, Identité absolue*, Doctrine soutenue par Schelling, philosophe allemand, et d'après laquelle le sujet et l'objet ont une seule et commune existence.

— Jurispr. Fait qui consiste en ce qu'un individu, sur lequel il pouvait y avoir erreur, est bien réellement une personne déterminée et connue : *Constater l'*IDENTITÉ *d'un criminel, d'un cadavre trouvé sur la voie publique. Etablir son* IDENTITÉ.

— Mathém. Egalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes.

— Encycl. Philos. Tout change, tout se modifie sans cesse, et ce qu'on pourrait appeler l'écoulement universel des choses donne, de fait, à la distinction entre l'*identité* et la diversité un caractère fort précaire. Parmi les êtres vivants, les caractères au moyen desquels on distingue un individu d'un autre individu constituent son *identité;* mais cette *identité*, comme toute *identité* du reste, est tout à fait relative. On sait que vivre, c'est changer; on ne conçoit pas la vie sans changement. Or, ce changement et le sens qu'on attache au mot *identité* sont contradictoires, à moins que, dans l'individu, on ne prétende uniquement considérer l'organisme qui, dit-on, est immuable tant que dure l'individu, tandis que les organes se renouvellent constamment. Suivant ce principe, un poulain devenu cheval, tantôt gras et tantôt maigre, est toujours le même animal.

Il en est des végétaux comme des animaux. La matière qui les compose augmente ou diminue sans porter atteinte à leur *identité*, attendu qu'ils ne cessent, comme les animaux, d'avoir le même organisme et d'appartenir à la même espèce. Ainsi un vieux chêne est le même végétal que le jeune chêne auquel il a succédé, attendu que son organisme est tel que la séve qui monte sous son écorce est de la séve de même nature un jour que l'autre, c'est-à-dire toujours propre à faire le même bois et les mêmes feuilles.

L'identité humaine, qui nous importe plus que toute autre, offre des aspects variés que les philosophes se sont plu à examiner. La question de l'*identité* du sang et des organes est depuis longtemps vidée par la science : cette *identité* n'existe pas. Si l'âme est immatérielle, il semble que rien ne s'oppose à ce qu'on admette son *identité* persistante; cependant, supposez que l'âme survive au corps, il en résulte qu'elle peut avoir existé avant lui, et vous pouvez vous demander : qu'était-elle avant et que sera-t-elle dans l'avenir? La Providence a-t-elle créé dès l'origine des choses, si les choses ont une origine, un certain nombre d'âmes destinées à vivre toujours et à parcourir l'immense série de l'être, comme l'ont pensé les anciens et Platon en particulier? « Si l'*identité* de l'âme fait toute seule qu'un homme est le même, dit Locke, et qu'il n'y ait rien dans la nature de la matière qui empêche qu'un même esprit individuel ne puisse être uni à différents corps, il sera fort possible que ces hommes qui ont vécu en différents siècles (Platon, saint Augustin et Pascal par exemple) aient été un seul et même homme. Cette manière de parler s'accorderait tout à fait mal avec les notions de ces philosophes qui, reconnaissant la *transmigration*, croient que les âmes des pourceaux peuvent être hommes et avoir été envoyées en punition de leurs déréglements dans des corps de bêtes, comme dans des habitations propres à l'assouvissement de leurs passions brutales. Car je ne crois pas qu'une personne qui serait assurée que l'âme d'Héliogabale existait dans un de ses pourceaux voulût dire que ce pourceau était un homme ou le même homme qu'Héliogabale. »

On prétend, il est vrai, que l'*identité* permanente de l'âme résulte de sa simplicité; n'ayant pas de parties, elle ne saurait changer sans mourir.

On affirme, dans certaines écoles, qu'il n'y a d'*identité* véritable que dans les êtres spirituels, qu'on suppose être des êtres simples : un corps est un effet soumis constamment à sa cause dans cette théorie. S'il conserve son *identité*, c'est qu'il plaît à sa cause de la lui conserver. Elle n'est donc que temporaire et hypothétique. Une cause est dans un autre cas, toujours suivant la théorie spiritualiste : elle tire d'elle-même les phénomènes qu'elle manifeste.

Tout cela, ce sont de ces fantaisies d'école qu'il faut donner pour ce qu'elles valent. La simplicité de l'âme est une supposition; son *identité* en est une autre. Il importe de chercher ailleurs des vérités auxquelles on puisse avoir confiance. Or, si l'âme est identique, il n'y a qu'un moyen de s'en informer, c'est de le demander à la conscience. Eh bien, l'âme n'est point identique à elle-même à toutes les périodes de son existence terrestre (il est inutile de chercher au delà), car elle change, et sa fonction consiste à changer, afin d'être continuellement informée de ce qui se passe au dehors.

Locke, qui a étudié cette matière à fond, estime que la conscience crée en nous l'*identité* personnelle, *identité* relative assurément. « Peu de gens, dit-il, croiraient être en droit d'en douter, si toutes nos perceptions avec la conscience qu'on en a en soi-même se trouvaient toujours présentes à l'esprit, si ceux qui ont le plus de mémoire ne perdaient pas de vue une partie de leurs actions pendant qu'ils considèrent l'autre, si durant la plus grande partie de notre vie, au lieu de réfléchir sur notre *moi* passé, nous n'étions pas occupés uniquement de nos pensées présentes, et si enfin dans un profond sommeil notre âme n'existait pas sans former aucune pensée, aucune du moins qui soit accompagnée de cette conscience attachée aux pensées que nous avons en veillant. » En effet, il semble que, la conscience étant sujette à de fréquentes interruptions, on peut douter qu'elle soit la même aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Toutefois, si l'oubli seul, c'est-à-dire l'interruption momentanée de la conscience, était en question, son *identité* serait encore probable, sinon certaine. Mais il y a autre chose. Nous changeons d'avis sur les mêmes objets sans que le fait soit purement expérimental. Chaque âge de la vie a ses goûts, ses tendances, ses idées, ses passions. La conscience qu'on a de soi-même, de Dieu, des hommes et des choses, du bien, du mal, de tout en un mot, varie indéfiniment. Indépendamment de l'âge, la santé et la maladie produisent le même phénomène. Il faut nécessairement en conclure que la conscience n'est pas toujours identique à elle-même. A beaucoup d'égards néanmoins, l'homme reste dans le voisinage de lui-même. D'abord il ne sort point des idées et des sentiments de son espèce, de son temps, de son sexe, de sa condition. Il y a en lui souvent des affections héréditaires, intellectuelles ou physiques dont les traces subsistent : c'est une *identité* relative.

Il existe un autre aspect de l'*identité*, qui a donné lieu tout récemment, en Allemagne, à des systèmes très-compliqués dont il nous reste à rendre compte.

Les philosophes allemands ont envisagé l'*identité* à un point de vue nouveau. Selon Fichte, l'être et la pensée sont identiques, formule qui étonne d'abord et qui, prise à la lettre, a passé chez nous et passe encore pour une absurdité inintelligible. Cette formule demande à être expliquée. Par l'*identité* de la pensée et de l'être, Fichte, et à sa suite Hegel, qui a donné au système une ampleur et une précision suprême, n'entendent pas, comme des esprits trop légers veulent le croire, que les réalités sensibles soient de pures conceptions de l'esprit, ni que la nature pense, ou, en d'autres termes, que les choses soient des idées. Non; voici leur pensée : les choses existent indépendamment de l'esprit humain, et l'homme disparaîtrait entièrement que les choses n'en continueraient pas moins d'exister. Mais exister ce n'est pas *être*. En prenant le mot au sens véritable, scientifique et philosophique, *être*, pour une chose quelconque, c'est exister conformément à une idée, à un type, à un modèle idéal, qui seul motive, explique et justifie son existence. Chaque chose ne vaut que par les traits plus ou moins fidèles de cette image qui forme son âme, pour ainsi dire. Chacune n'est qu'à proportion qu'elle renferme plus ou moins de cette âme, de cette idée, qui est l'élément intelligible de la nature. Un objet qui ne pourrait pas se ramener plus ou moins à une idée ne serait qu'une espèce de *caput mortuum*, de débris indigne de toute attention, ou pour mieux dire ne serait pas. Il faut donc entendre l'*identité* de l'être et de la pensée en ce sens que toute chose n'est vraie, ne participe à la réalité effective et substantielle que dans la pensée et par la pensée. D'autre part, l'*identité* du tout, l'unité foncière de l'univers reste, depuis Spinoza, la plus incontestable comme la première des vérités. La raison l'affirme hautement, et l'expérience la confirme de toutes les manières. Si l'esprit humain notamment et l'esprit qui anime la matière n'étaient pas le même, si l'ordre, la beauté, la foi que celui-ci recherche, auxquels il tend, auxquels il aspire, n'étaient pas l'ordre, la beauté mêmes que l'esprit humain conçoit, bien loin que l'homme complétât, achevât dans la pensée les créations naturelles, comme cela a lieu, l'homme ne comprendrait rien à la nature; il serait incapable de trouver les lois et de s'en servir. Ce serait entre l'homme et la nature puissante qui l'environne un combat à mort, où l'être supérieur aurait été depuis longtemps écrasé, anéanti sous les forces invincibles de la création inférieure. Mais il n'en est rien. L'esprit universel de Dieu qui est dans l'homme est aussi dans la nature. Seulement, il arrive dans l'homme à la conscience de lui-même, il est véritablement esprit, tandis que dans la nature il se cherche, pour ainsi dire, il est plutôt puissance et tendance. A tout moment, dans le vaste sein inconscient de la création inférieure, le Dieu apparaît et s'évanouit pour reparaître. De même, selon Hegel, que la nature, avec ses formes innombrables, est due tout entière à une contradiction résolue dans une *identité*, l'esprit universel se limitant lui-même, se niant en tant qu'universel pour réaliser un être particulier, mais s'efforçant, dans cet être particulier, de reparaître avec toute l'ampleur de son universalité foncière, de même tous les actes de l'esprit reviennent à constater et à reconnaître que tout être individuel porte en lui fondus, combinés, harmonisés, le principe universel et le particulier, que l'individuel manifeste ainsi l'*identité* de l'universel et celle du particulier, négation et antithèse du premier. Telle est, dans ses traits généraux, cette magnifique doctrine allemande, qu'on désigne souvent à juste titre du nom de philosophie de l'*identité*.

— Législ. Dans l'ancienne législation, nous ne trouvons aucune disposition relative à la reconnaissance de l'*identité*. La première loi édictée à ce sujet est celle du 4 frimaire an VIII, qui se trouve reproduite presque littéralement dans les art. 518, 519 et 520 du code d'instruction criminelle, sous le titre : *De la reconnaissance de l'identité des individus condamnés, évadés et repris.*

Aux termes de l'article 518, la reconnaissance de l'*identité* d'un individu condamné, évadé et repris, sera faite par la cour qui aura prononcé sa condamnation. Il en sera de même de l'*identité* d'un individu condamné à la déportation ou au bannissement, qui aura rompu son ban et sera repris; et la cour, en prononçant l'*identité*, lui appliquera, de plus, la peine attachée par la loi à son infraction.

Les tribunaux militaires jouissent de la même compétence; c'est à l'officier du ministère public établi près d'eux à faire exécuter les jugements qu'ils ont rendus; et avant de les faire mettre à exécution, il faut bien qu'il s'assure que l'individu repris est celui contre lequel la condamnation a été prononcée. Ces tribunaux doivent procéder dans la même forme que les autres cours de justice, sauf le recours du condamné au conseil de révision, et sauf même le recours à la cour de cassation contre le jugement rendu par le conseil de révision, si l'individu repris soutient n'être pas justiciable du conseil de guerre.

S'il arrivait qu'un condamné à l'emprisonnement par voie de police correctionnelle se fût évadé, et qu'étant repris il contestât l'*identité* de sa personne, le tribunal correctionnel qui aurait rendu le jugement serait compétent pour procéder à la reconnaissance de cette *identité*. Mais son jugement serait sujet à l'appel si le jugement de condamnation n'avait pas été prononcé en dernier ressort, ou s'il n'avait pas acquis ce caractère par défaut d'opposition ou d'appel dans le délai.

Si c'était un tribunal jugeant en dernier ressort qui eût prononcé la condamnation, il n'y aurait que la voie du recours en cassation contre l'arrêt qui aurait prononcé sur l'*identité*

Il n'y a aucune instruction à faire avant de porter l'affaire à l'audience pour la reconnaissance de l'*identité*. Il suffit d'en indiquer le jour à l'individu repris, et de lui notifier la liste des témoins que l'on se propose de produire contre lui, afin de le mettre en état de fournir ses reproches et de diligenter les témoins qu'il veut faire appeler à sa requête.

Le procureur général et l'individu repris peuvent se pourvoir en cassation, dans la forme et dans le délai déterminés par la loi, contre l'arrêt rendu sur la poursuite en reconnaissance d'*identité* (art. 519).

La loi n'accorde le droit de recours qu'au ministère public et au condamné, et non à la partie civile; ce qui est fondé sur ce qu'il n'est pas question de l'intérêt de cette partie, mais de la seule vindicte publique.

Une question plus délicate est celle de savoir si l'arrêt qui a déclaré que l'individu repris n'est pas le même que l'individu condamné, et qui est annulé sur le recours du procureur général, doit l'être seulement dans l'intérêt de la loi. Les auteurs sont très-partagés à ce sujet.

La constatation d'*identité* peut encore avoir lieu pour reconnaître une personne qu'on croyait à tort avoir été tuée (code d'instruction criminelle, art. 444). Souvent aussi il est nécessaire de constater l'*identité* d'un individu après la mort, particulièrement quand il a été victime d'un crime, et cette constatation doit alors avoir lieu avec l'assistance d'un médecin.

Enfin, en matière civile, on a recours à la constatation de l'*identité* dans le cas où un absent revient réclamer ses biens après un long espace de temps (code civil, art. 115 à 132).

— Mathém. Lorsqu'on a résolu une équation et que l'on y remplace l'inconnue par la valeur trouvée, on doit, si les calculs ont été bien faits, tomber sur une *identité*; par exemple, si l'on résout l'équation

$$X^2 - 5x + 6 = 0,$$

on trouve pour valeur de x, 2 ou 3; et si l'on substitue à x l'une ou l'autre de ces valeurs, on tombe dans chacun des cas sur une identité $0 = 0$.

IDÉOGRAMME s. m. (i-dé-o-gra-me — de *idée*, et du gr. *gramma*, signe écrit, caractère). Philol. Signe qui exprime directement l'idée, et non les sons du mot qui représenterait cette idée : *Les chiffres arithmétiques sont des* IDÉOGRAMMES.

IDÉOGRAPHIE s. f. (i-dé-o-gra-fî — du gr. *idea*, idée; *graphô*, j'écris). Philol. Représentation directe des idées par des signes graphiques, arbitraires ou analogiques : *L'*IDÉOGRAPHIE *diffère d'une simple peinture en ce que, au lieu de se borner comme celle-ci à représenter la nature, elle cherche à exprimer les idées selon le type intérieur qu'elles ont revêtu.* (Barest.)

IDÉOGRAPHIQUE adj. (i-dé-o-gra-fi-ke — rad. *idéographie*). Philol. Qui exprime, qui représente immédiatement les idées à l'aide de signes graphiques : *L'écriture des Chinois est* IDÉOGRAPHIQUE. *Nos chiffres de nombre sont de véritables signes* IDÉOGRAPHIQUES, *puisqu'ils sont indépendants des sons par lesquels on les exprime dans diverses langues.* (Barest.)

IDÉOLOGIE s. f. (i-dé-o-lo-jî — du gr. *idea*, idée; *logos*, discours). Philos. Science des idées; théorie des idées et des opérations de l'entendement : *L'*IDÉOLOGIE, *étude stérile, travail de la pensée sur elle-même, qui ne saurait produire.* (De Bonald.) ‖ Ouvrage qui traite des facultés intellectuelles de l'homme : *L'*IDÉOLOGIE *de M. de Tracy.* ‖ Système de philosophie qui exclut la généralisation en matière de métaphysique, et veut borner le rôle de l'observation philosophique à l'étude des phénomènes de l'âme pris chacun en particulier.

Idéologie (ÉLÉMENTS D'), par Destutt de Tracy (1806). Le système que l'auteur de cet ouvrage développe, par une analyse très-savante des facultés de l'homme, peut se résumer ainsi : l'homme commence par éprouver des sensations; de là ses idées naissent et se multiplient par des opérations tout intérieures. C'est toutefois après avoir inventé les signes du langage, et même perfectionné la parole, que l'homme fait un art de la pensée, qu'il remonte ensuite à l'origine de ses idées, et qu'il parvient à se rendre un compte méthodique des sensations qui les produisent. En traitant des sciences idéologiques, Destutt de Tracy a cru devoir suivre la marche que la nature suit dans l'homme longtemps à l'insu de l'homme lui-même. Le premier volume de son ouvrage est donc consacré à l'idéologie proprement dite. Il y explique comment penser et sentir étant pour nous la même chose qu'exister, la faculté générale de penser renferme diverses facultés élémentaires qui composent l'homme tout entier : la sensibilité ou la faculté d'éprouver des sensations; la mémoire ou la faculté de se ressouvenir des sensations éprouvées; le jugement ou la faculté de trouver des rapports entre nos perceptions; la volonté ou la faculté de former des désirs. M. de Tracy expose ensuite clairement comment nos facultés intellectuelles n'acquièrent toute leur puissance que lorsque nos idées sont représentées par des signes vocaux ou écrits. Là naît la grammaire générale; elle forme l'objet du second volume. L'auteur établit les principes communs à toutes les langues, décompose les éléments de la proposition, parcourt les divisions de la syntaxe, et finit par examiner ce que serait une langue parfaite dans le sens logique. Cette question curieuse, mais au fond moins importante par elle-même que par ses applications aux langues usuelles, est réduite à des termes précis, qui lui font acquérir une extrême clarté. M. de Tracy, dans son troisième volume, enseigne la logique, et certes ce n'est pas la logique de l'école. Il recherche quelle est pour nous la cause de toute certitude et la trouve dans la certitude même de nos sensations actuelles; quelle est la cause de toute erreur, et il la découvre dans l'imperfection de nos souvenirs. Nos faux raisonnements viennent, d'après lui, de ce que nous croyons voir dans nos idées ce qu'elles ne renferment pas, et la logique n'est autre chose que l'examen exact et complet des différents rapports qui existent entre nos différentes perceptions. De là résulte l'inutilité absolue des formules syllogistiques et de ces règles étroites si longtemps prescrites à l'art de penser. Après avoir développé dans les trois parties de son livre la formation, l'expression, la déduction des idées humaines, M. de Tracy dessine le plan d'un livre plus vaste encore qui serait le complément du sien et dont il recommande l'exécution aux philosophes qui ont approfondi les sciences idéologiques, mais qu'à ce titre nul assurément n'était plus capable d'écrire que lui-même.

Les *Eléments d'idéologie* sont pleins d'idées saines, et on peut ajouter d'idées neuves. Ce serait déjà beaucoup d'avoir habilement rassemblé des idées éparses mais connues. L'auteur fait davantage; il combat les erreurs partout où il les rencontre, dans les auteurs, dans les écrits qu'il estime le plus, dans Beauzée imaginant sa théorie du verbe, dans Condillac traçant l'analyse de la pensée, dans la logique de Hobbes, dans les nombreux ouvrages qui se sont inspirés des idées de Bacon. Tout en conservant les égards que mérite le talent et le respect que l'on doit au génie, il ne reconnaît d'autorité sans appel que celle de la raison rendue évidente par le libre examen; car il n'est point de ceux qui refusent d'examiner les idées vraies ou fausses que, suivant l'énergique expression de Hobbes, ils ont authentiquement enregistrées dans leur esprit.

La doctrine de M. de Tracy a été vivement attaquée par les théologiens et par les partisans des systèmes de Reid et de Kant. M. Ph. Damiron, dans son *Essai de la philosophie en France au XIXe siècle*, a réuni tous les arguments qui lui ont paru les plus décisifs contre ce qu'il appelle l'*école sensualiste*, dont M. de Tracy est un des chefs. Mais en vain ce critique a-t-il fourni des objections mille fois renouvelées depuis Platon et qui n'ont jamais convaincu ceux contre qui elles sont élevées. Cela seul suffirait pour démontrer qu'il n'existe point de *sens intime*, invariable dans ses révélations comme l'instinct des animaux est infaillible dans son impulsion. S'il est vrai qu'il existe dans l'homme un principe instinctif, une voix intérieure et infaillible, qui de prime abord sent ce qu'il y a de constant et d'universel dans la nature, sans avoir besoin de tenter des expériences, de faire des observations ou d'établir des comparaisons; si l'homme possède cette raison instinctive et infaillible, comment se fait-il que nous ne soyons pas tous d'accord sur nos fonctions intellectuelles, sur la nature de nos connais-